

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 15

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 15 :

L'externalisation de la conservation des archives publiques.

Le 25 janvier 2017

JORF n°0151 du 30 juin 2016

Texte n°64

Arrêté du 13 juin 2016 portant renouvellement d'agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires

NOR: MCCC1617369A

ELI:<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/6/13/MCCC1617369A/jo/texte>

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 13 juin 2016, la société Vectura Archivage, sise au 18, rue Jean-Perrin, zone industrielle Le Chapitre-Actisud, 31100 Toulouse, est agréée pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires, sur support papier, au sein de ses emprises :

- de Toulouse, bâtiment 11 (18, rue Jean-Perrin, ZI Le Chapitre-Actisud) ;
- de Portet-sur-Garonne, cellules A et B (5, avenue de la Saudrune) ;
- de Portet-sur-Garonne, cellule C (20, avenue de la Saudrune).

Le présent agrément est accordé, en renouvellement du précédent, pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté au Journal officiel de la République française. En cas de changement substantiel affectant, durant cette période, les conditions au vu desquelles le renouvellement d'agrément a été accordé, le titulaire en informera sans délai la ministre chargée de la culture.

Le 25 janvier 2017

JORF n°0168 du 21 juillet 2016

Texte n°27

Arrêté du 11 juillet 2016 portant agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires sur support numérique

NOR: MCCC1620359A

ELI:<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/7/11/MCCC1620359A/jo/texte>

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 11 juillet 2016, la Bibliothèque nationale de France, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la culture et de la communication (BNF, quai François-Mauriac, 75706 Paris Cedex 13), est agréée pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires, sur support numérique, au moyen de son système d'archivage électronique SPAR hébergé par le centre serveur principal de Paris-Tolbiac et le centre serveur secondaire de Bussy-Saint-Georges.

Le présent agrément est délivré, en renouvellement du précédent, pour une durée de trois ans à compter de sa publication au Journal officiel de la République française. En cas de changement substantiel affectant, durant cette période, les conditions au vu desquelles l'agrément a été accordé, le titulaire en informera sans délai la ministre chargée de la culture.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 16

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 16 :

Quelles sont les mesures permettant de garantir la sûreté des documents contre l'intrusion, le vol et les actes de malveillance ?



La sûreté du patrimoine archivistique

Yann Brun

Avec la collaboration de France Saïe-Belaïsch
et de Françoise Banat-Berger, Geneviève Etienne,
Catherine Oudin, Marie-Dominique Parchas, Isabelle
Rouge-Ducos

Corinne Jouys Barbelin – 5 novembre 2011

Objet du vade-mecum :

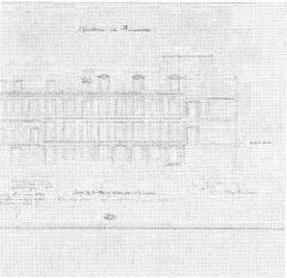
La sûreté : ensemble des mesures de prévention, de protection et de lutte contre les actes de malveillance sur les personnes et les biens mobiliers ou immobiliers qui peuvent être soit externes, soit internes (vol, dégradation, vandalisme, agression, terrorisme).

≠ Ne pas confondre avec **la sécurité** : mesures de prévention et de secours contre les risques accidentels (incendie, risques naturels ou technologiques majeurs).



Les documents visés :

- ✓ Les autographes,
- ✓ Les lettres manuscrites,
- ✓ Les cartes,
- ✓ Les dessins,
- ✓ Les photographies,
- ✓ Les pièces philatéliques,
- ✓ Les sceaux,
- ✓ Les titres de propriété,
- ✓ Les documents généalogiques,
- ✓ Les cartes postales comportant des vignettes,
- ✓ Une nouveauté : le piratage des notices électroniques.



Plan du vade-mecum :

1- Connaître les risques

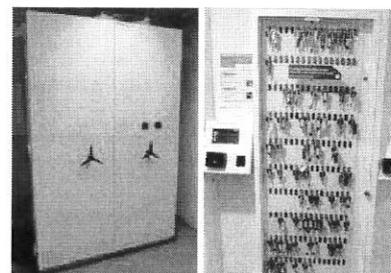
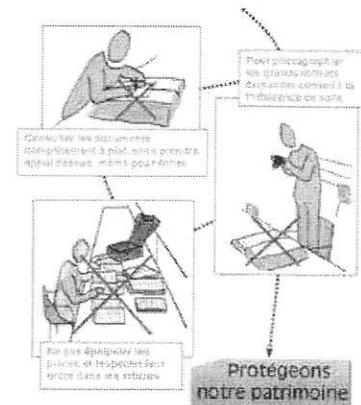
- Les risques et les menaces
- Les infractions et les peines encourues
- Modus operandi des vols

2- Protéger et assurer la prévention

- Analyser les risques
- Le bâtiment et sa sécurité
- Les espaces intérieurs et leur protection

3- Sensibiliser et intervenir

- Les acteurs de la prévention et de la lutte
- L'action pénale



Fiche Réflexe



Conduire à l'entretien d'un Régime de prêt de vol ou de destination et archiver en salle de lecture.



de lecture ...

... quand le lecteur s'apprête à sortir.



un collègue
ou personne
relatives)



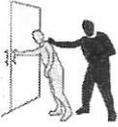
Prévenir un responsable
(direction ou personne
chargée de l'entretien)

SI URGENCE



0 + 17

Téléphoner
à la police



pas retenu de force



Inviter le lecteur à
s'asseoir et à patienter



Ne pas fouiller de force



Inviter le lecteur à remettre sa carte
de lecteur et à présenter ses effets
personnels

LE FAIT D'ÊTRE ASSERMÉNTÉ AUTORISE UNIQUEMENT
À DRESSER UN PV APRÈS CONSTATATION D'UNE INFRACTION.

Messageries électroniques pour la diffusion
du message d'alerte :
OCBC : ocbc-doc.dcpjac@interieur.gouv.fr
STRJD : art.domu@gendarmerie.interieur.gouv.fr
MCC : vols-patrimoine@culture.gouv.fr

Paris, le 27 novembre 2002

Le ministre de la culture et de la communication

à

Madame et Messieurs les présidents des conseils
régionaux
(Archives régionales)
Mesdames et Messieurs les présidents des conseils
généraux
(Archives départementales)
Mesdames et Messieurs les Maires
(Archives communales)

Département de la politique archivistique
et de la coordination interministérielle

DPACI/RES/2002 :006

Objet : Instruction sur la sécurité des documents et la prévention des vols dans les services d'archives.

P.J. : 1.

Plusieurs affaires de vols d'archives ont révélé d'une part l'existence de réseaux spécialisés et d'autre part les difficultés rencontrées par les services publics d'archives pour faire obstacle aux agissements de lecteurs indécents et pour apporter la preuve de l'origine des documents retrouvés dans le circuit commercial.

Au terme des travaux d'un groupe de travail sur ce thème, la direction des Archives (Inspection générale) a élaboré une instruction, dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, sur la sécurité des documents et la prévention des vols dans les services publics d'archives.

Je vous rappelle que depuis plusieurs mois des formations sur ce thème ont été développées.

Je vous serais obligée d'assurer à la présente instruction la plus large publicité et vous invite à me communiquer les difficultés éventuelles posées par son application.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,
La directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 17

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2
Option archives

SUJET 17 :

Les fonds privés dans les services publics d'archives : modes d'entrée et spécificités.

Archives privées

Acquisitions

La mission pour les archives privées a investi 78 400 € dans l'aide à l'acquisition d'archives pour les collectivités territoriales, dont 10 services ont bénéficié. Le département de la Haute-Garonne a ainsi acheté, de gré à gré, trois volumes d'archives du XVII^e siècle provenant du chartrier du château de Castelnaud-d'Estrétefonds et concernant le poète François Maynard, le sénéchal de Toulouse, Bernard de Vabres, et les troubles des guerres de Religion à Toulouse entre 1561 et 1562. Les archives départementales des Yvelines ont bénéficié d'une préemption et d'une subvention pour un ensemble d'inventaires, de mémoires et devis de fournisseurs concernant le château de Louveciennes et les aménagements réalisés par madame du Barry.

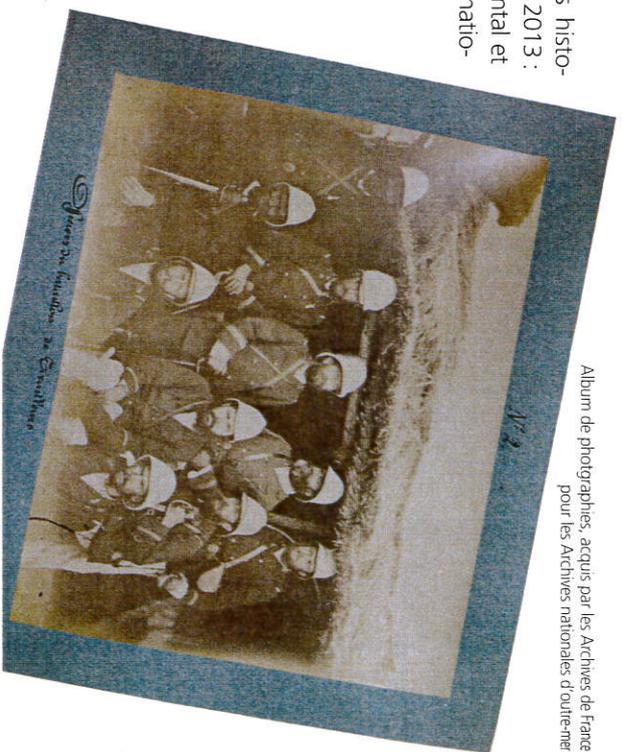
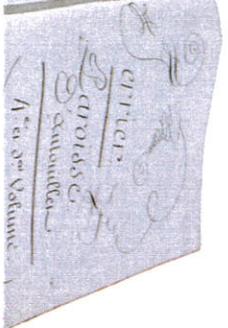
Les archives départementales des Hautes-Pyrénées ont, elles, reçu une subvention pour l'acquisition du fonds d'architecte Edmond Lay, grand prix national d'architecture en 1984.

Les Archives de France ont également financé 136 727 € des acquisitions des SCN. Sur cette somme, les Archives nationales d'outre-mer ont préempté un daguerréotype anonyme de 1844 représentant Alger – photographie la plus ancienne de la ville – et acquis de gré à gré un album de photographies sur l'expédition de Gustave Borgnis-Desbordes au Soudan français et au Sénégal (1880-1883). Les Archives nationales ont acheté en vente publique la correspondance de François I^{er} avec Jean de Selve et ses ambassadeurs, après la défaite de Pavie et durant sa captivité en Espagne.

Classement

Le classement comme archives historiques a concerné deux fonds en 2013 : le chartier d'Anjony dans le Cantal et les archives de la Grande Loge nationale française.

« État des porcelaines livrées par la Manufacture du Roi », acquis par les archives départementales des Yvelines avec l'aide des Archives de France (13864 papiers de M^{me} du Barry)



Album de photographies, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales d'outre-mer

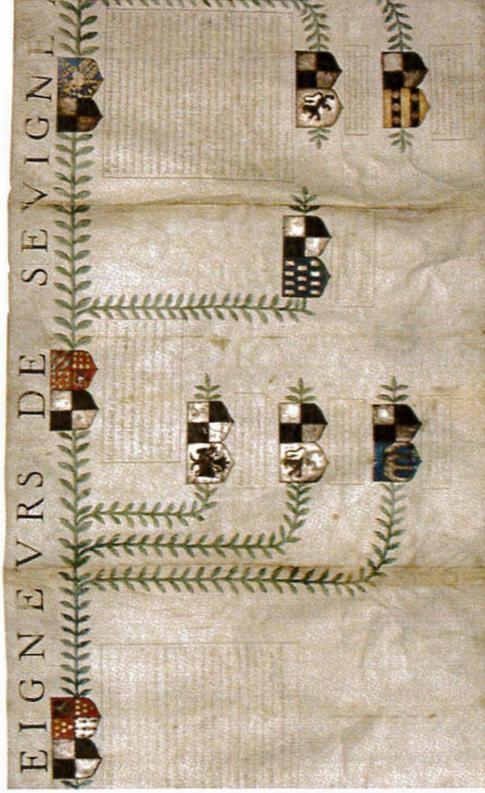
Partir
Un pa
volonté
judicia
format

ment
des br
jugem
Les rev
de 19C
du Co
d'inclu
par la

Participation aux projets portés par le ministère de la Culture et de la Communication

La participation des Archives de France au programme d'harmonisation de la production des données culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (programme HADOC) s'est poursuivie, avec d'une part le déploiement d'une nouvelle version de l'outil GINCO de création et de gestion des vocabulaires scientifiques et techniques, d'autre part le lancement de travaux pour le développement d'un référentiel d'acteurs historiques, qui devra s'inscrire dans l'écosystème du web de données ouvertes et liées.

Les Archives de France ont enfin participé aux travaux pilotés par le département des Programmes numériques dans le cadre de la feuille de route « Métadonnées culturelles et transition vers le web 3.0 » du ministère de la Culture.



Genealogie armoriée de la famille de Sévigné, acquise par les archives départementales d'Ille-et-Vilaine, grâce à une subvention des Archives de France.

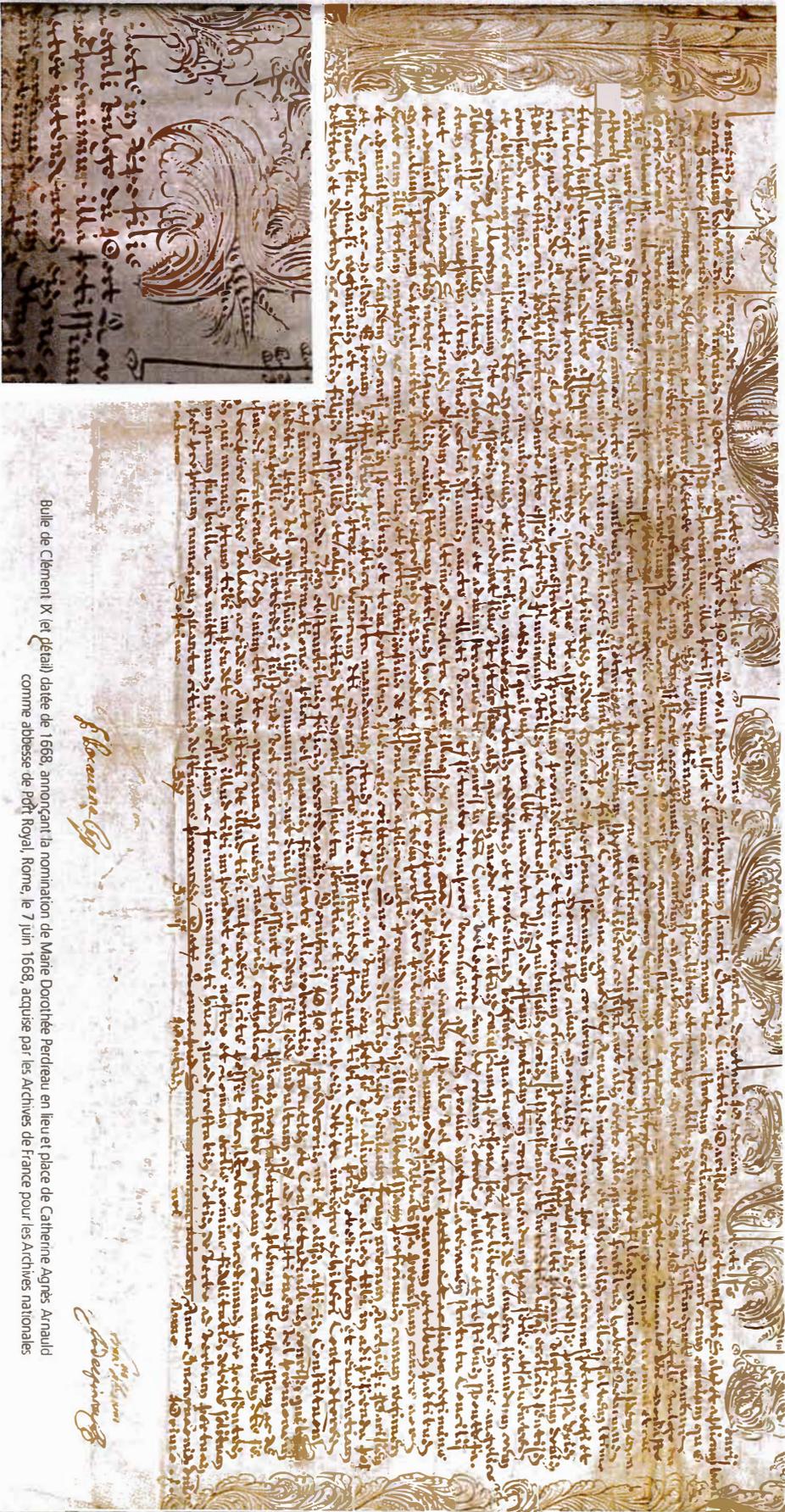


Page de titre de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Loudun (1627) datant de 1551 et acquis par les archives départementales du Val-d'Oise, grâce à une subvention des Archives de France.

ARCHIVES PRIVÉES

La Mission pour les archives privées a aidé 15 services différenciés à acquérir des documents anciens. Ces subventions ont aidé le département de la Savoie pour l'achat de rares manuscrits de mystères joués dans la vallée de la Maurienne entre 1541 et 1590, sur commande des confréries et corporations urbaines (mises en scène, cotisations des habitants, textes). Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont pu acquérir une généalogie armoriée de la famille de Sévigné du XIII^e au XVI^e siècle. Les archives municipales de Dunkerque ont préempté un ensemble de correspondances de Dominique Lemaire (1739-1818), négociant dunkerquois devenu colon à Saint-Domingue en 1759, retraçant son installation puis la révolution haïtienne.

Les Archives de France ont financé l'acquisition de 26 ensembles ou lots en faveur des trois SCN, pour une valeur totale de 128 875 €. Les Archives nationales d'outre-mer ont ainsi enrichi leurs fonds de photographies du Dahomey autour de 1902-1904, de dessins d'un anonyme mission au Sénégal au milieu du XIX^e siècle, et de deux négatifs sur papier ciré réalisés par Gustave de Beaucorps représentant la mosquée de la Pêcherie à Alger en 1859. Pour les Archives nationales, on note l'acquisition d'un « Menu général de la Maison de la reine Marie-Antoinette », prévoyant le budget des services de la Maison-bouche de la reine pour 1781, ainsi que l'achat d'un rare sceau du garde-meuble de la reine Marie-Antoinette, et d'une expédition originale d'une bulle de Clément IX concernant la nomination de soeur Marie Dorothee Perdreau, comme nouvelle abbesse de Port-Royal, sur présentation faite au pape par le roi Louis XIV (Rome, 7 juin 1668). Les archives contemporaines des héraldistes Robert et Mireille Louis concernant la commande de blasons par les communes et collectivités de France ont été acquises de gré à gré à leur descendant (environ 30 ml). Enfin, un manuscrit des dictées de Napoléon sur la campagne d'Égypte au comte Henri Bertrand (1773-1844), prises pendant l'exil de l'empereur à Saint-Hélène, a été préempté afin de compléter le fonds privé Bertrand.



Bulle de Clément IX (en détail) datée de 1668, annonçant la nomination de Marie Dorothée Perdreau en lieu et place de Catherine Agnes Arnault comme abbesse de Poissy Royal, Rome, le 7 juin 1668, acquise par les Archives de France pour les Archives nationales

372 demandes d'exportation hors de France ont été traitées, dont 313 ont été attribuées. Parmi elles se trouvaient 58 licences d'exportation hors Communauté européenne, 4 autorisations de sortie temporaire de biens culturels, 27 autorisations de sortie temporaire de trésors nationaux et 11 hors Communauté européenne. 5 opérations de numérisation avant exportations ont été financées. Enfin, 26 opérations de revendication ont eu lieu en ventes publiques et 12 sur des sites de courages en ligne (Ebay, Delcampe, Leboncoin), dont 7 ont abouti.

Dans le cadre d'un contentieux avec une librairie, un ensemble de 4 documents au brouillon du maréchal Pétain (tapuscrits de discours radiophoniques, de communiqués de presse, notes autographes concernant l'entrevue de Montoire ou les conséquences du débarquement en Afrique du Nord) et une transcription de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 annotée par le maréchal Pétain ont été confirmés comme archives publiques des services de l'Etat français par l'arrêt du 24 novembre 2015 de la cour d'appel de Paris. La cour a expressément énoncé que la forme du document comme les circonstances de sa diffusion ou divulgation ne contrevenaient pas à sa qualification d'archives publiques, conformément à l'article L. 211-4 du code du patrimoine.



Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 18

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 18 :

Le directeur/la directrice des Archives départementales vous demande de préparer un argumentaire pour présenter les missions et les obligations des notaires à l'égard de leurs archives. Que lui proposez-vous ?

DROIT ET DIPLOMATIQUE DES ARCHIVES NOTARIALES

Coordination : Geneviève ÉTIENNE et Marie-Françoise LIMON-BONNET

LA LÉGISLATION ET LA RÉGLEMENTATION SUR LES ARCHIVES NOTARIALES

Pascal EVEN et Marie-Françoise LIMON-BONNET

Des textes favorisant la conservation pérenne des actes des notaires dans l'ancien droit ...	p. 101
Encart : L'ancienne garde-note de Bordeaux (Georges GUER)	
Encart : Le Dépôt des papiers publics des colonies, 1776-1912 (Hélène SERVANT)	
Les acquis et conséquences des lois révolutionnaires	p. 105
Au XIX ^e siècle, la longue maturation de deux affirmations : le caractère public des minutes des notaires et la « patrimonialisation » de cette documentation comme source de l'histoire	p. 106
Le caractère d'archives publiques des minutes notariales	p. 106
La lente et progressive « patrimonialisation » de la documentation notariale, prélude à la loi du 14 mars 1928	p. 107
De la loi du 14 mars 1928 à la loi d'archives du 3 janvier 1979	p. 110
La loi du 3 janvier 1979	p. 111
La loi sur les archives du 15 juillet 2008	p. 111
La protection des informations relatives aux mineurs	p. 112
Les modalités de versement et l'accès anticipé aux minutes des notaires	p. 112

LES MINUTES ET RÉPERTOIRES DE NOTAIRES : TYPOLOGIE MATÉRIELLE ET INTELLECTUELLE

Geneviève ÉTIENNE et Jean-François PELLAN

Typologie matérielle	p. 114
Les minutes sous l'Ancien Régime. La typologie des actes : brouillard, brèves, protocole, extensoir, étendue	p. 114
La datation des actes jusqu'au XVI ^e siècle	p. 115
L'évolution de la présentation matérielle à partir de la fin du Moyen Âge	p. 115
Les tables et répertoires de notaires sous l'Ancien Régime	p. 116
Minutes et répertoires à partir de la Révolution	p. 116
Encart : L'évolution de la minute du XIX ^e au XXI ^e siècle : de l'acte traditionnel à l'acte normalisé (Jean-François PELLAN)	
L'évolution du répertoire depuis la Révolution	p. 119

LES ARCHIVES NOTARIALES DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

par François Chancerel et Mélisa Locatelli, département du Minutier central des notaires de Paris

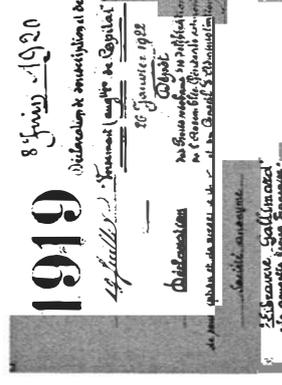
Depuis 2013, le Minutier central a repris la collecte des archives notariales. Les documents collectés portent sur la période de la fin du XIX^e siècle (pour les plus anciens) jusqu'à la fin des années 1930. À ce jour, 54 études parisiennes sur les 122 qui existaient à l'époque ont effectué cette démarche, ce qui représente un total de 4 kilomètres linéaires de documents, parmi lesquels plus du quart a déjà été mis en communication.

À l'heure actuelle, 17 des 54 études ont ainsi été entièrement reconditionnées (5 sont en cours), soit quelque 11 000 cotes et 40 instruments de recherche de notaires (complétés ou créés) accessibles par le biais de la salle des inventaires virtuelle [SIV].

Dans l'attente du traitement de tous les versements, chaque lecteur souhaitant consulter un acte (daté précisément) qui ne serait pas encore en communication peut saisir à cet effet une « demande d'orientation de recherche » par l'intermédiaire de son espace personnel de la SIV.

Il est à noter que les répertoires, pour ceux qui ont été versés, font l'objet d'une numérisation et d'une mise en ligne parfois postérieure à la publication des instruments de recherche numériques détaillant des minutes.

L'apport de ces documents constitue surtout une formidable matière pour appréhender l'histoire contemporaine de Paris et, plus généralement, de la France du début du XX^e siècle, les actes notariés de l'époque témoignant, entre autres, de la vie culturelle et économique foisonnante de la capitale (statuts de société) ou de tragédies comme celle de la Grande Guerre (testaments de poilus).



Statuts de la Librairie Gallimard, reçus par Maître Ernest Legay le 19 juillet 1919. MC/ET/XXIII/1661 © Arch. nat./ Pôlé image

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 19

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 19 :

Vous êtes chargé(e) d'études documentaires au sein d'une mission d'un ministère. A l'occasion d'un remaniement ministériel, vous préparez un versement d'archives.

Quelles sont les étapes du travail à mettre en œuvre jusqu'au versement ?

VIE DE FONDS

Focus en image sur les présidents de la République et chefs de l'État français de 1938 à 1959

par **Isabelle Chave**, département de l'Exécutif et du Législatif,
Marion Veyssièrè et **Ali Larbi**, département de la Justice et de l'Intérieur

Les fonds croisés du service photographique de la présidence de la République, du service central photographique du ministère de l'Intérieur et du service central de l'identité judiciaire forment une source originale pour appréhender la représentation de l'État et, plus particulièrement, l'image des présidents de la République et des chefs de l'État en France de la III^e à la V^e République. Composés de nombreux reportages photographiques, ils permettent de suivre, sur près de 70 ans, le chef de l'État dans ses déplacements en France et à l'étranger ou à l'occasion de réceptions de personnalités étrangères, à l'Élysée et dans les résidences présidentielles, apportant un éclairage, en image, sur la fonction présidentielle dans des domaines variés (politique intérieure, politique étrangère, soutien à la vie économique, etc.), mais aussi sur la communication mise en œuvre à cette occasion.

Afin de préserver ces documents fragiles et d'ouvrir à la recherche scientifique un angle d'approche nouveau, les Archives nationales ont lancé, dans le cadre de leur projet scientifique, culturel et éducatif 2013-2016, un chantier inédit. Mené conjointement par les départements Exécutif et Législatif (DEL) et Justice et Intérieur (DJI), avec la collaboration de la mission Photographie, il vise à proposer un nouvel instrument de recherche offrant une description détaillée des reportages ainsi que la mise en ligne des images associées.



Passe-partout délivré à M. Linaigne, journaliste à la Croix, par la direction générale de la Sécurité nationale, pour suivre le voyage officiel du Président Albert Lebrun à Vienne, Avignon et Orange, 30-31 juillet 1933. © Archives nationales. 1933-1934

Une première opération de numérisation a ainsi été préparée, portant sur les fonds photographiques des Présidents de la III^e et de la IV^e République conservés tant dans les fonds d'archives du ministère de l'Intérieur que dans ceux de la Présidence : 7525 négatifs souples en acétate de cellulose, 1800 négatifs sur verre au gélatino-bromure d'argent ainsi que 608 tirages en noir et blanc sur papier ont ainsi été numérisés par le pôle image des Archives nationales et la société Azentis entre 2013 et 2014.

Du 29 mai 1938 au 6 janvier 1959, l'actualité de 86 reportages issus du ministère de l'Intérieur (1938-1954) et de 1250 reportages issus de la Présidence (1952-1959) se donne ici à voir, apportant un éclairage sur la représentation du pouvoir, notamment dans des périodes de fortes instabilités, sur l'organisation et la portée symbolique des déplacements du chef de l'État et leur évolution, ou encore sur les usages politiques des images de foule. Une occasion de redécouvrir la réélection en avril 1939 d'Albert Lebrun, dernier Président de la III^e République, par le Parlement réuni en congrès au château de Versailles ; analyser le dispositif de propagande des voyages officiels du maréchal Pétain (1941-1942) ; apprécier la restauration de la République en 1944 et la tournée triomphale du général de Gaulle, de Félix Gouin et Georges Bidault, présidents des différents gouvernements provisoires de la République française (1944-1946), ou encore la mise en place et les rituels de la fonction présidentielle sous Vincent Auriol (1947-1954) et René Coty (1954-1959).

Le répertoire détaillé et l'ensemble des images numérisées seront accessibles en décembre 2015 depuis la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales. ■



Le général de Gaulle et la délégation officielle qu'il mène à la mairie de Flers (Orne), 10 juin 1945. © Archives nationales. 1945-1946, reportage B. n° 724

Les archives publiques de Bernard Anthonioz : inventaire et valorisation



Soirée d'inauguration du plafond de l'Opéra Garnier de Marc Chagall, le 23 septembre 1964.
Arch. nat., 20160408/15

Les archives publiques de Bernard Anthonioz - chargé de mission au cabinet d'André Malraux (1958-1962), chef du service de la Création artistique (1962-1982) et inspecteur général de la Création artistique (1966-1985) au ministère de la Culture -, données en 2016 aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine), ont été classées, décrites, conditionnées et cotées et l'inventaire vient d'être édité en SIV. Le fonds a été remis par la famille Anthonioz en même temps que les papiers privés de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et de Bernard Anthonioz. Les papiers de fonction de Bernard Anthonioz ont été transmis au DECAS, tandis que le DAP a naturellement pris en charge les papiers privés.

Les dossiers conservés dans le présent fonds s'ouvrent avec la mise en place du ministère Malraux et se ferment avec le départ en retraite de Bernard Anthonioz mais l'on constate rapidement en les parcourant que l'action de l'inspecteur de la Création artistique s'est toujours étendue au-delà de ses strictes attributions à une période donnée. Ainsi les dossiers nominatifs ne concernent-ils pas uniquement des artistes plasticiens mais aussi des écrivains, des éditeurs, des architectes, des personnalités politiques... Bref, ce sont des figures importantes de la vie culturelle des années 1960-1970, qui se voient ici rassemblées.

Le fonds est arrivé à point nommé pour nourrir les recherches menées dans le cadre de l'exposition "Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)", qui se tiendra à Pierrefitte-sur-Seine, du 31 mars au 13 juillet 2017. Un certain nombre de pièces extraites du dossier Chagall seront ainsi présentées dans l'exposition et sont publiées dans le livre qui l'accompagne, co-édité avec les Presses universitaires de Rennes.

 Voir en SIV : [lien {www}](#)

 Contact :

Clothilde Roullier

Département Education-Culture-Affaires sociales (DECAS)

clothilde.roullier@culture.gouv.fr

DÉCOUVERTE D'UN FOND

CHARLES DE GAULLE, HOMME DE PLUME ET D'IMAGE

par Isabelle Chave et Nicole Even, département de l'Exécutif et du Législatif

Le Projet scientifique, culturel et éducatif 2013-2016 inclut deux projets de numérisation de sources fondamentales pour la connaissance de la présidence de Charles de Gaulle, aujourd'hui restitués en ligne.

Discours du général de Gaulle

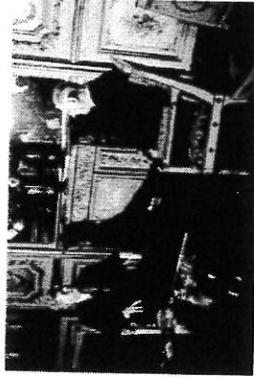
Conservés en 34 volumes, les discours prononcés par Charles de Gaulle du 12 mai 1946 au 25 avril 1969 représentent 9980 pages. Il s'agit de diverses étapes des discours remis par le secrétariat particulier du Général : manuscrits raturés, versions dactylographiées successives, annotées, et version définitive. Prononcés lors de la « traversée du désert » et de la création du Rassemblement du peuple français (1946-1958), puis pendant la présidence du Conseil (mai-décembre 1958), et pendant la présidence de la République (1959-1969), ces discours proposent un vaste choix : du discours politique au toast prononcé lors de la réception, à l'Élysée, d'un chef d'État étranger, sans oublier les discours fondateurs comme ceux de Ludwigshurg à la jeunesse allemande en 1962 ou de Phnom-Penh en 1966. Le chercheur trouvera aussi les manuscrits des réponses aux journalistes lors des mémorables conférences de presse tenues par le fondateur de la V^e République. Finement indexés par mots-clés, ces discours constituent le fil conducteur de la pensée politique du Général et soulignent les grands thèmes abordés en France et dans le monde. La référence à l'édition de la version définitive chez Plon [*Discours et messages*, Paris, 1970] est précisée.

> Voir : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/
FRAN_IR_027940

Reportages photographiques de l'Élysée

Les archives de l'Élysée sous Charles de Gaulle comprennent le fonds du service photographique, créé en septembre 1952. Sa production de 1959 à 1969 compte 8057 vues différentes, toutes décrites et datées : tirages de lecture sur planches cartonnées référencées et négatifs sur support souple, en majorité au format 6 x 6 cm. Pour une meilleure qualité de restitution, la numérisation a porté sur les négatifs et, en leur absence, sur des tirages en complément. Les événements ici illustrés se sont déroulés à l'Élysée et dans les autres résidences présidentielles ; ils concernent les visites des chefs d'État, les remises de décorations ou des lettres de créance des ambassadeurs ou les chasses présidentielles.

> Voir : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/
FRAN_IR_054722



Entretiens entre le général de Gaulle et John Fitzgerald Kennedy, président des États-Unis, 31 mai 1961
AG/5(1)/1053, reportage 1400, tirage 9307
© Arch. nat./ Pôle Image

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 21

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 21 :

Les documents graphiques dans un service d'archives : conservation et communication.

PHARES ET BALISES : MISE EN LIGNE DE L'INVENTAIRE DES 3243 CARTES ET PLANS DES PHARES ET BALISES CONSERVÉS AUX ARCHIVES NATIONALES

par Stéphane Rodriguez-Spoliti, département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture



Centrale électrique du Créac'h.
Logements des gardiens.
Façade latérale côté phare et retour,
plan dressé par l'architecte du
gouvernement Georges Martin, 1940
CP/F/14/17513/31, pièce 270. © Arch. nat./
Pôle image

Participant à l'actuelle patrimonialisation des phares français, pour beaucoup désormais inscrits au titre des monuments historiques, l'inventaire du fonds de cartes et plans des phares et balises, couvrant la période de 1807 à 1949, conservés sous les cotes CP/F/14/17507/A/1 à CP/F/14/17534, est désormais consultable sur le site des Archives nationales, dans la salle des inventaires virtuelle [SIV]. Il complète le répertoire méthodique des archives des phares et balises (1685-2000), ainsi que l'inventaire des cartes et plans du Dépôt des phares (1829-1960) et celui des registres de délibérations de la Commission des phares (1824-1988).

Conservé, à l'origine, au Dépôt des phares, ce fonds iconographique concerne les projets des établissements de signalisation maritime du territoire français, outre-mer compris, ainsi que de quelques anciens départements coloniaux et du Premier Empire, et de phares étrangers avec lesquels la France a été partenaire. Documents de référence pour la création, l'entretien et l'amélioration des feux, phares, maisons de gardiens et bateaux-feux utilisés pour l'éclairage des côtes de France, ils ont été produits par le Service des phares et balises et ses subdivisions locales, fournis par les industriels en charge de la construction des phares et de la fourniture d'appareils techniques, ou offerts par des services étrangers analogues, comme celui des États-Unis.

Classés dans l'ordre alphabétique des départements français, puis des pays étrangers présents dans le fonds, pour se terminer par un ensemble de documents-types des différentes catégories d'établissements de signalisation maritime et d'appareils, ces documents ont été inventoriés de manière détaillée afin de présenter le plus d'informations possible. Ils concernent à la fois les aspects architecturaux

et structurels des établissements, de bâtiments techniques ou de bâtiments annexes, tels des logements de gardiens, ainsi que les aspects plus techniques des lanternes, des machines et de dispositifs de signalisation sonore particuliers. Ces plans sont parfois accompagnés de cartes des sites d'implantation des établissements, dont certaines indiquent les contraintes naturelles, comme l'érosion des côtes, ayant des conséquences sur les aménagements des sites. Ils présentent ainsi aux chercheurs spécialisés dans l'histoire de la signalisation maritime et des sciences et techniques, ainsi qu'aux lecteurs curieux de leur patrimoine côtier, un ensemble de documents illustrant l'évolution du savoir et des techniques en matière de signalisation maritime.

Dans les trois ans à venir, après restauration des documents, les lecteurs pourront consulter en ligne les images numérisées de l'ensemble de ces archives.



Phare d'Ault, élévation. Aquarelle
par Georges Martin, 1941
CP/F/14/17527/1, pièce 1. © Arch.nat./ Pôle
image

TRÉSORS d'ARCHIVES





6 - QUATRIÈME CARTE DU COURS DE LA GARONNE DU MAS GARNIER
À MAGESTER, DÉTAIL, A 327/4

9 - Septième carte du cours de la Garonne depuis Marmande jusqu'à St Macaire y ayant six lieues de longueur assez navigable, sinon à l'isle de Caudrot [...].

S.d. [1716], [par H. Matis]

Échelle de 3200 toises

Ms., couleur, 45 cm x 127 cm

A 327/7

10 - 8^{ème} carte de la Garonne depuis Saint Macaire jusqu'au dessous de Bordeaux vis-à-vis de Lormont y ayant huit lieues de longueur, dans cette étendue il y a marée deux fois par jour.

S.d. [1716], [par H. Matis]

Échelle de 3200 toises

Ms., couleur, 18 cm x 154 cm

A 327/8

de me
ni te par

: F de la
les tres
ité, tes

toc e
[mil

V, P, s,

étuc
s l'A, ien

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

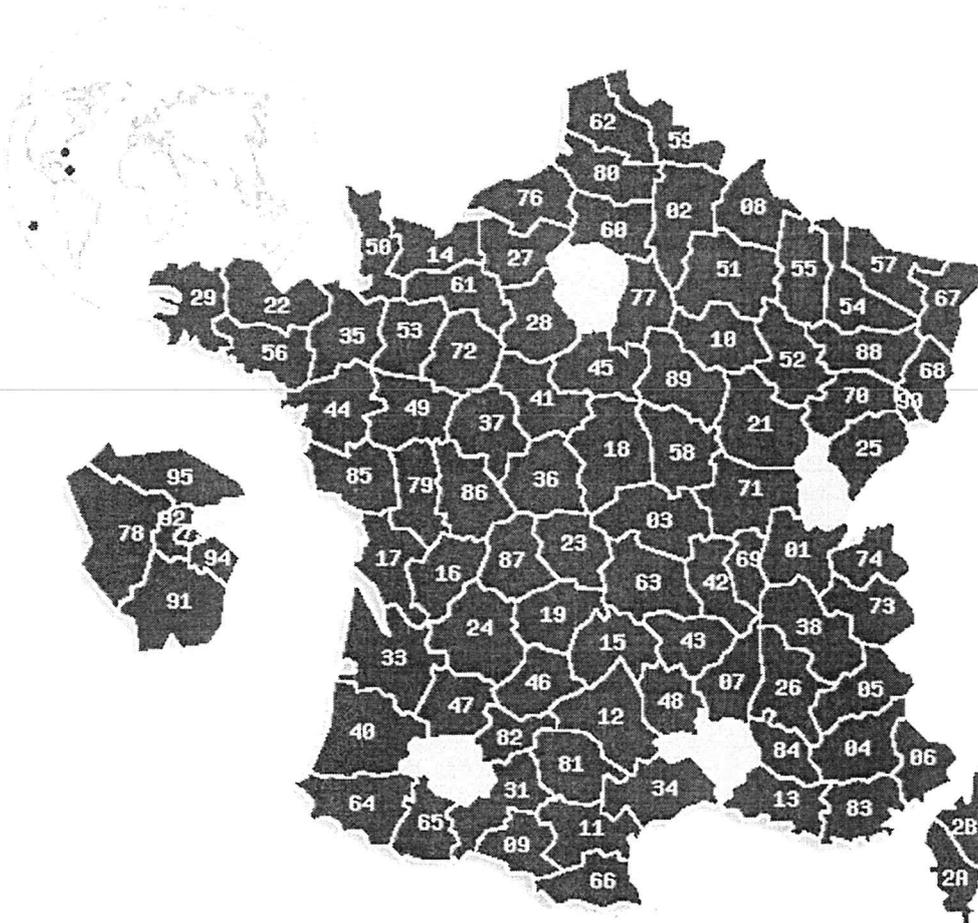
Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 24 :

La numérisation des documents et leur mise en ligne : avantages et limites.

Numérisation et mise en ligne des registres paroissiaux et d'état civil dans les services d'archives publics au 26 avril 2016



■ Archives départementales ayant mis en ligne l'état civil, intégralement ou partiellement ; l'année de mise en ligne est indiquée entre parenthèses



Grand Mémorial

Le Grand Mémorial

Retracez le parcours militaire des Poilus

Que vous souhaitiez retrouver le parcours de votre aïeul pendant la Grande Guerre ou que vous soyez un professionnel de l'histoire, les registres matricules des soldats français engagés dans la première guerre mondiale constituent une source précieuse d'informations sur chaque soldat reconnu apte pour le service militaire.

Toutefois, la répartition actuelle de ces documents d'archives dans la France entière selon le lieu de résidence des jeunes conscrits au moment de leur vingtième anniversaire peut considérablement freiner vos recherches.

Le Grand Mémorial (<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>) est une base nationale qui regroupe les bases des archives départementales et celle des Morts pour la France 14-18, du projet Mémoire des hommes du ministère de la Défense. Cette base s'enrichira au fur et à mesure de l'avancée des travaux d'indexation nominative des registres pour vous offrir la consultation en direct des matricules des 9 millions de combattants.

Pour compléter vos recherches

Consultez :

- les journaux de marche et opérations

(<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=2&titre=journaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale>) (JMO)

des unités engagées dans la Grande Guerre, numérisés et mis en ligne par le ministère de la Défense ;

- la carte des services d'archives (<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/grand-memorial/registre-matricule>) ayant numérisé leurs registres matricules.

CHIFFRES CLÉS 2016

7- NUMÉRIISATION

Pages numérisées (accroissement annuel)	330 630
Pages numérisées depuis le début des opérations de numérisation	6 156 578
dont état civil	4 741 312
Images numérisées (accroissement annuel)	34
Images numérisées depuis le début des opérations de numérisation	43 775
dont cadastre et plans	10 214

8- MISE EN LIGNE

Adresse du site internet du service/de la page archives : //archives.seine-et-mar	
Date de mise en service	2008
Pages mises en ligne depuis le début des opérations de mise en ligne	4595441
dont état civil	4091162
Pages mises en ligne par rapport au nombre de pages numérisées (%)	75%
Images mises en ligne depuis le début des opérations de mise en ligne	34021
dont cadastre et plans	10214
Images mises en ligne par rapport au nombre d'images numérisées (%)	78%
Pages disponibles en local	5411791
Pages disponibles en local par rapport au nombre de pages numérisées (%)	88%
Images disponibles en local	35777
Images disponibles en local par rapport aux images numérisées (%)	82%

9- COMMUNICATION

Lecteurs (personnes physiques inscrites)	655
dont généalogistes	158
(en %)	24%
dont chercheurs/scientifiques	121
(en %)	18%
dont recherches individuelles/administratives	174
(en %)	27%
Accès à la salle de lecture (en nombre de séances de travail)	1 663
Communications	9 123
Recherches par correspondance	1 706
Dérogations instruites	3
Articles accordés	4

CHIFFRES CLÉS 2016

Articles refusés	0
------------------	---

10- CONSULTATION EN LIGNE

Pages/images vues (en nombre)	23 201 675
Visites sur le site internet (en nombre de connexions)	349 941
Visiteurs uniques	173 759

11- EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

Expositions aux Archives départementales (en nombre)	0
Le cas échéant, nombre total de visiteurs	0
Le cas échéant, nombre de visiteurs scolaires	0
Expositions réalisées en collaboration avec d'autres services (en nombre)	1
Expositions itinérantes créées dans l'année)	0
Expositions virtuelles sur le site internet (oui/non)	Oui
Scolaires accueillis (en nombre d'élèves)	7852
Public des conférences, lectures et autres	2764
Fréquentation totale du service (séances en salle de lecture, expositions, scolaires, autres actions culturelles)	12 279

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 25

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

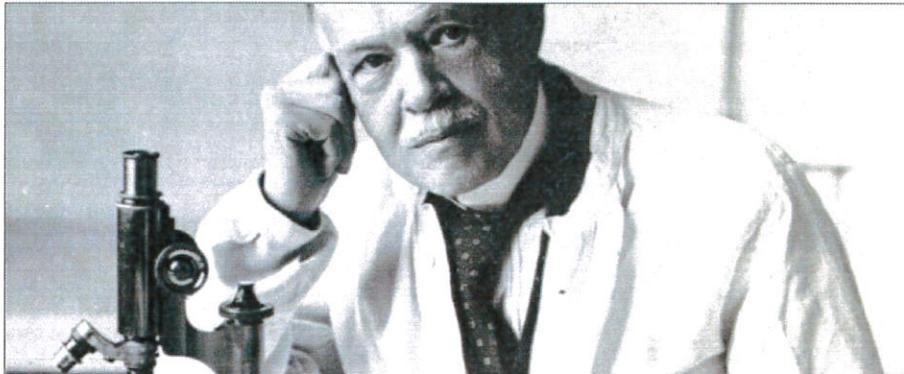
Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 25 :

Le rôle d'un site Internet pour un service d'archives.

Archives départementales de Seine-Maritime


[Accueil](#)
[Rechercher](#)
[Découvrir](#)
[Apprendre](#)
[Archiver](#)
[Rechercher dans le site](#)
ALERTE INFO : Incommunicabilité de documents au Pôle Grammont


Exposition Charles Nicolle au Musée Flaubert

L'exposition « Charles Nicolle de Rouen à Tunis, itinéraire d'un savant » a ouvert ses portes au Musée...

19 janvier 2017 / [Lire la suite](#)



Incommunicabilité de documents au Pôle Grammont
10 février 2017



Colloque Gastronomie et droit
9 février 2017



Rouennais morts pour la France 1914-1918
6 février 2017



Résultats du concours photo
20 janvier 2017



Exposition Charles Nicolle au Musée Flaubert
19 janvier 2017

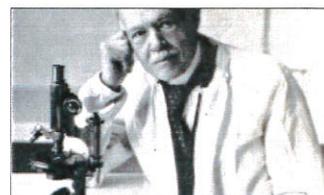


Mise en ligne du catalogue de la bibliothèque des Archives départementales
11 janvier 2017

Ressources en ligne

[Etat civil](#)
[Iconographie](#)
[Matricules militaires](#)
[Annotation collaborative](#)
[Catalogue des bibliothèques des Archives](#)
[Cadastre](#)
[Journal de Rouen](#)
[Inventaires \(recherche plein texte\)](#)
[Inventaires \(cadre de classement\)](#)
[Inscription maritime](#)
[Notaires](#)
[Tous les fonds en ligne \(cartulaires, chartes et sceaux...\)](#)

Expositions



Exposition Charles Nicolle au Musée Flaubert

L'exposition « Charles Nicolle de Rouen à Tunis, itinéraire d'un savant » a ouvert ses portes au Musée Flaubert d'Histoire de la Médecine en...

19 janvier 2017 / [Lire la suite](#)

Ateliers en ligne



Paysages : Appli gratuite pour smartphones et tablettes

La Seine-Maritime avant-après... L'application présente au moins l'évolution d'un lieu par canton, sur les 35 cantons qui composent le département de Seine-Maritime....

29 septembre 2016 / [Lire la suite](#)

Agenda



Collecte de recettes normandes

Notre prochaine exposition, réalisée en partenariat avec nos collègues des départements normands aura pour thème l'histoire de la...

28 novembre 2016 / [Lire la suite](#)



Cours de paléographie

Les cours de paléographie reprendront à partir du mardi 8 novembre 2016. Ces cours sont gratuits et ouverts...

10 octobre 2016 / [Lire la suite](#)

Archives départementales de Seine-Maritime



Trésors d'archives



Arques : reconstitution photo

Ce montage réalisé par Véronique Hénon, photographe, associe une photographie prise par ses soins en 2016 à une carte postale de 1900...

Aide à la recherche dans les inventaires des Archives du Doubs

	<p>Une fois connecté, vous pouvez effectuer une recherche dans les répertoires des documents originaux. Trois possibilités s'offrent à vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la recherche simple, de type « Google » ; - la recherche guidée, qui vous permet de choisir quelle partie de la base de données vous souhaitez interroger (tous les fonds, bibliothèque, archives notariales...) et qui vous propose une grille complète de recherche (cote, intitulé, producteur...); - la recherche experte, dans laquelle vous pouvez utiliser les opérateurs booléens (ET, SAUF...). 										
<p>233 réponses </p> <p>Fonds de la Préfecture État des fonds</p> <p>Moulin du Pontot (EAC495109) Mise en chômage : arrêté préfectoral mettant en demeure de mettre en réglementation son usine (1859)... Archives communales déposées de Pouilley-Françai</p> <p>Archives communales de Labergement-Sainte-Marie État des fonds</p> <p>Moulin de Vaux sur le Drujeon, propriété (EAC5314D) Procédures contre la famille Cordier par la commune pour actes d'acensement perpétuel (1766-1767 ;...</p>	<p>Par exemple, dans le cadre d'une recherche simple, le mot moulin renvoie à 233 réponses. D'une manière générale, essayez d'être le plus précis possible afin de limiter les réponses au maximum.</p>										
<p>rechercher</p> <p>Trier par <table border="1" data-bbox="331 1182 523 1330"> <tr><td>Pertinence</td><td>▼</td></tr> <tr><td>Pertinence</td><td></td></tr> <tr><td>Date</td><td></td></tr> <tr><td>Type</td><td></td></tr> <tr><td>Classement</td><td></td></tr> </table></p> <p>Ethiard Pierre, propriétaire du moulin,</p>	Pertinence	▼	Pertinence		Date		Type		Classement		<p>Vous pouvez choisir le mode de présentation de vos résultats. Par défaut, ceux-ci se présenteront par ordre de pertinence supposée. Vous pouvez également choisir par date (du plus ancien au plus récent, par type (archives anciennes, modernes, communales, privées...) ou par classement (voir ci-dessous).</p>
Pertinence	▼										
Pertinence											
Date											
Type											
Classement											
<ul style="list-style-type: none"> ■ S Travaux publics et transports (1800-1940) (3) ■ T Enseignement général. Affaires culturelles. Sports (1800-1940) (1) ■ U Justice (1800-1958) (7) ■ V Cultes (1800-1940) ■ X Assistance et prévoyance sociale (1800-1940) ■ Y Établissements pénitentiaires (1791-1942) ■ Z Sous-préfectures (1800-1940) ■ W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 (9) ■ EAC Archives communales déposées (81) ■ HDEP Archives d'établissements hospitaliers publics 	<p>La recherche par classement vous permet de situer la répartition des résultats dans le cadre de classement des Archives départementales. Par exemple, vous verrez ainsi qu'il y a sept réponses dans la série U (Justice) grâce au chiffre rouge entre parenthèses. Cela permet de mieux cibler vos recherches, si vous savez que vous ne cherchez que des procès par exemple. Vous déplierez la rubrique pertinente grâce au symbole + à gauche de la ligne pour plus de précisions.</p>										

Sujet : [SIAF] Les Archives nationales mettent en ligne les premiers dossiers de demande de radiation de la liste des émigrés

De : archives-de-france@culture.gouv.fr

Date : 10/10/2016 10:34

Pour : archives-de-france@culture.gouv.fr

Les Archives nationales mettent en ligne les premiers dossiers de demande de radiation de la liste des émigrés

Environ cent-cinquante-mille personnes auraient émigré de France pendant la Révolution française : nobles, prêtres et roturiers, considérés comme traîtres à la Patrie, dont les noms sont consignés dans les listes des émigrés et des biens saisis. Après la Terreur, la législation autorise leur retour sur le territoire à la condition d'obtenir leur radiation de ces listes. Les Archives nationales conservent au sein de la sous-série F/7 la collection départementale des dossiers de demande de radiation et de main-levée de séquestre en provenance du bureau des émigrés du ministère de l'Intérieur.

Dans le cadre de leur *Projet scientifique, culturel et éducatif* (PSCE), les Archives nationales ont procédé aux premières campagnes de numérisation de ces dossiers. Une partie de ces archives sont à présent disponibles en salle des inventaires virtuelle par l'intermédiaire du répertoire numérique détaillé du fonds. Ce sont ainsi les dossiers des départements de la Seine et de la Charente en intégralité, de l'Aude, de l'Aveyron, de la Charente-Inférieure, de la Loire, de la Loire-Inférieure et de l'Oise en intégralité pour les descriptions mais partiellement pour les images, qui sont accessibles à distance.

L'inventaire décrivant ces dossiers étant toujours en cours de rédaction, il sera progressivement alimenté par les images issues des campagnes pluri-annuelles de numérisation.

Constitué de centaines de dossiers individuels, ce corpus représente une source essentielle pour la recherche généalogique et plus largement pour l'étude de la société française et du phénomène d'émigration sous la Révolution et l'Empire.

Enfin, pour faciliter les recherches au sein de ce corpus mais aussi au sein de l'ensemble des fonds conservés aux Archives nationales concernant l'émigration durant cette période, une fiche d'aide à la recherche sera disponible dans la salle des inventaires virtuelle à l'horizon 2017.

Consulter l'instrument de recherche et les archives numérisées : http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_054792

Consulter la notice producteur « Bureau des émigrés » : http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/NP/FRAN_NP_050987

Contact :
Archives nationales (France) / Direction des Fonds
Département de la Justice et de l'Intérieur
emmanuelle.rondouin@culture.gouv.fr

--

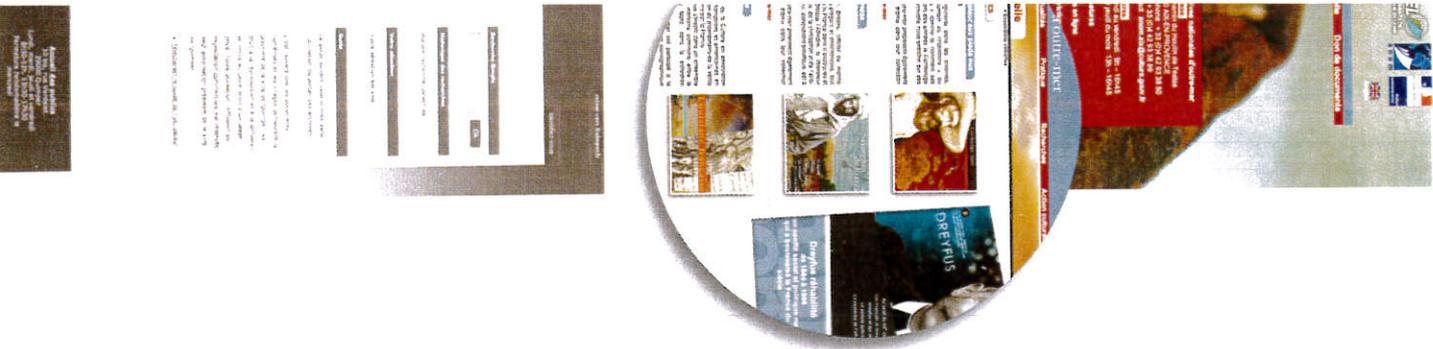
Emmanuelle RONDOUIN
Chargée d'études documentaires
Archives nationales - Direction des fonds
Département de la Justice et de l'Intérieur
59, rue Guynemer
90001
93380 Pierrefitte-sur-Seine - France
Téléphone : 01.75.47.20.60

Sites Internet et diffusion des sources numérisées

Les archives soutiennent désormais très haut leur e-réputation. L'année 2013 a été, une fois encore, riche : dix nouvelles villes ont mis en ligne des archives numérisées (Annonay, Carmaux, Château-Gontier, Gennevilliers, Haguenau, La Rochelle, Lourdes, Quimper et Voreppe) et trois nouveaux départements ont inauguré leur site Internet (Aude, Aveyron, Loiret). À ces chiffres, il convient d'ajouter la refonte complète du site des Archives nationales et des Archives nationales d'outre-mer, de quatre sites départementaux (Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Var) et les versions mobiles du site des archives départementales du Var et de l'application « Urban-hist » des archives municipales de Toulouse. Les Archives régionales sont encore très peu présentes en ligne : l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes ont une rubrique au sein du site du conseil général, mais seules deux d'entre elles ont des inventaires en ligne.

21 services d'Archives départementales déclarent plusieurs adresses Internet : ceci correspond parfois à de vrais sites thématiques (phonothèque des Hautes-Alpes, portail bilingue Archexpo créé par la Seine-Martinie en partenariat avec les archives de l'East Sussex, site le « roman des Morand », partenariat entre la ville de Lyon et l'École normale supérieure), parfois à des alias, mais le plus souvent à des applications différentes pour la simple consultation des archives numérisées.

L'exploitation des données statistiques envoyées par les services montre que les tendances observées dans les années précédentes ne bougent guère – compte tenu du fait que les données sont souvent incomplètes. Le niveau de fréquentation des sites s'établit ainsi : environ 10,5 millions de visiteurs uniques (données pour 74 sites) ont effectué environ 50 millions de visites (données pour 89 sites) et consulté plus de 2,1 milliards de pages (données pour 90 sites). Lorsque des hausses de fréquentation sont constatées par les services, elles sont toujours dues à la mise en ligne de nouvelles ressources numérisées (fonds numérisés, expositions virtuelles ou dossiers documentaires), mais aussi à la mise en place de nouveaux outils facilitant la consultation : moteur de recherche, océrisation des documents (notamment de la presse locale), indexation collaborative. Et pourtant, certains services ont signalé des problèmes techniques que l'on pourrait qualifier de crise de croissance : saturation ou panne de serveurs, incompatibilités entre logiciels ont empêché de publier davantage de ressources en ligne. L'année 2014 promet d'être riche puisque le Gard et la Guadeloupe, ainsi que Bordeaux annoncent leur arrivée sur la toile, et que de nombreux départements et villes (archives départementales de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et de la Somme, archives municipales de Saint-Etienne, Saint-Ouen, Strasbourg et Versailles) ont consacré une partie de leurs travaux en 2013 à la préparation de refontes de leurs sites. Les commémorations 14-18 seront également l'occasion de nombreuses initiatives numériques, inaugurées par la mise en ligne, en décembre 2013, de l'espace ressource des archives départementales de l'Essonne.



Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 27

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 27 :

Pourquoi et comment valoriser les archives ?

CONTACTS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

- 📍 43, rue de la République - CS 32 615 - 80026 Amiens Cedex |
- ☎ +33 (0)3 22 71 80 80
- ✉ contact@somme.fr
- 🌐 www.somme14-18.com
- 🌐 www.somme-battlefields.com

MAISON DE LA SOMME

- 📍 38, place Notre-Dame - 80000 Amiens
- ☎ +33 (0)3 22 97 20 20 – English spoken
- 📅 Du lundi au samedi : de 10h à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre / de 10h à 17h du 1^{er} octobre au 31 mars / le dimanche de 10h à 17h
- 📅 From Monday to Saturday: from 10am to 6pm and from 1 April to 30 September / from 10am to 5pm from 1 October to 31 March / Sunday from 10am to 5pm

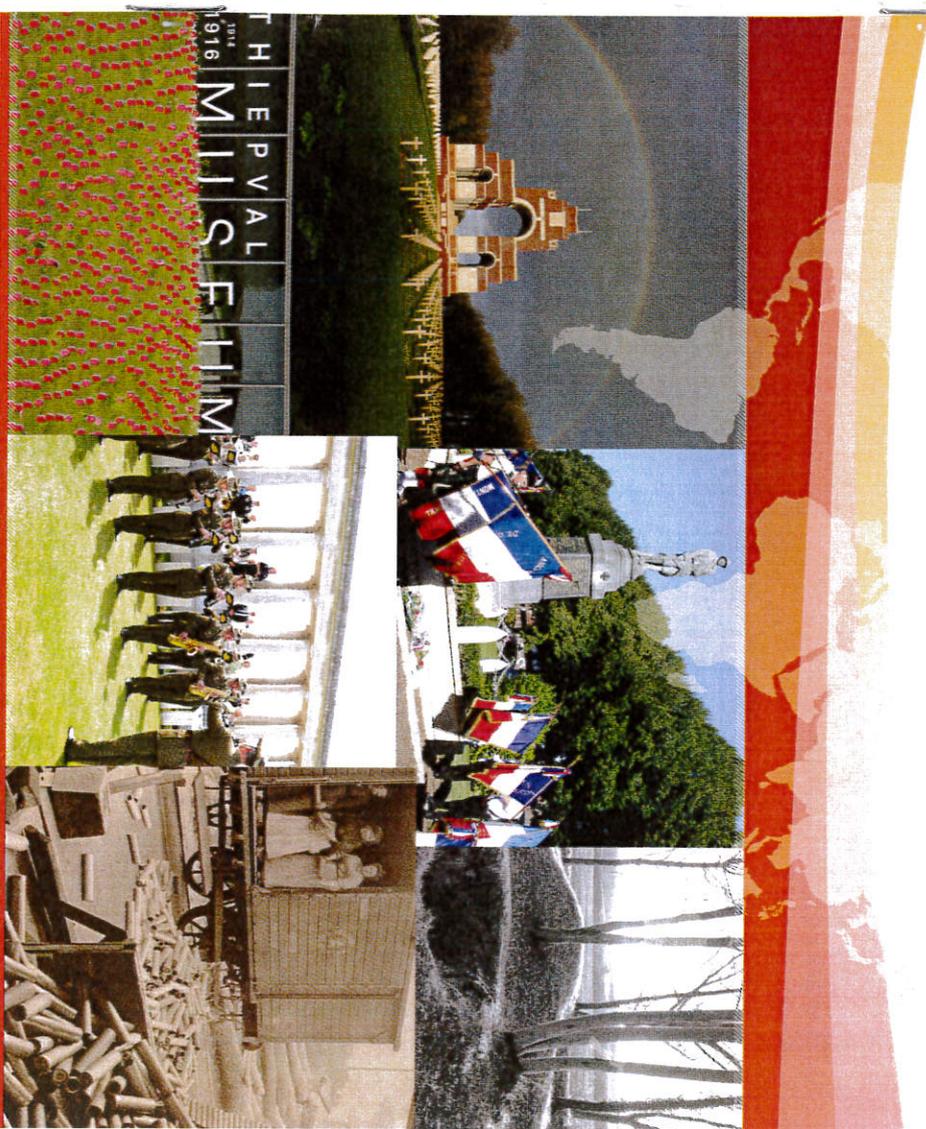
SOMME TOURISME

- 📍 21, place Notre-Dame (3^e étage) - 80000 Amiens
- ☎ +33 (0)3 22 71 22 71
- ☎ Fax : +33 (0)3 22 71 22 69
- ✉ accueil@somme-tourisme.com
- 🌐 www.somme-tourisme.com
- 🌐 www.visit-somme.com

Programme des événements du centenaire de la Grande Guerre

dans la Somme

*Programme of Events for the
Centenary of the Great War in the Somme*



FÉVRIER / FEBRUARY

SPECTACLES / PERFORMANCES

► 1^{er} et 2 février : *Respire – Amiens*

Martin Dancoisne retrace la vie du village de son enfance : Hombleux, lieu des petites tragédies et de la grande Histoire, à travers le regard de son grand-père. Celui-ci y est agriculteur. C'est aussi un débrouillard, un inventeur : inconnu. Ses mains travaillent la terre, la matière et dévoilent l'histoire. Il raconte les petites tragédies comme la grande, celle qui se trouve aujourd'hui sous terre et qui a donné naissance à d'étranges plantes en forme de croix.

La Grande Guerre, énorme monstre pendant quatre ans en Picardie et qui plane aujourd'hui dans l'air que nous respirons.

✠ 1 & 2 February: *Respire (Breathe)*

– Amiens

Martin Dancoisne retraces the life of his home village of Hombleux through the eyes of his grandfather, a farmer and resourceful inventor. His hands worked the earth, revealing its history. He tells the tales of life's tragedies, both small and great, and those which lie deep beneath the ground, giving rise to strange plants in the shape of crosses. The Great War was a great monster, which took up home in Picardy for four years and still lingers in the air we breathe today. In french only.

Le Tas de Sable - Chés Panses Vertes

1^{er} février - au Centre Social et Culturel Etouvie

Avenue de Picardie, 80000 Amiens

2 février - au Centre culturel Jacques Tati

Rue du 8 mai 1945, 80090 Amiens

1 February at Etouvie Social and Cultural Centre

2 February at the Jacques Tati Cultural Centre

03 22 92 19 32

amandine.faugeron@letasdesable-cpv.org

1  <http://letasdesable-cpv.org/>

1^{er} février : à 10h et 14h30

2 février : à 14h30 et 19h30

Entrée payante

1 February: 10am and 2.30pm

2 February: 2.30pm and 7.30pm

Entrance fee

► 9 et 10 février 2017 : *Faire la guerre*

Trois femmes tentent de comprendre et de faire comprendre : « que veut dire faire la guerre ? » Notamment quand on n'est pas celui qui tire. Comment s'organise-t-on ? L'art de la guerre se ré-invente en direct à travers la manipulation de tous ces matériaux. Le papier est la matière métaphore d'un monde administratif, de décisions mais aussi de fragilités et de transformations. Peut-on parler de la Première Guerre mondiale, sans tenter de représenter un champ de bataille ? Peut-on juste essayer de comprendre sans émotion... Comment on fait la guerre ? Les guerres se décident dans les bureaux.

✠ 9 & 10 February 2017: *Faire la Guerre (Make War)*

Three women try to understand and make understood what the words 'make war' really mean, especially when we are not the ones who are doing the firing. The art of war is reinvented by handling all kinds of materials. Paper is the metaphor of the administrative world, of decisions, fragilities and transformations.

Can we talk of the First World War

without trying to portray a battlefield? Can we try and understand, without emotion, how war was made? Wars are decided in offices. In french only.

Le Tas de Sable - Chés Panses Vertes

9 février : Centre culturel Jacques Tati - Rue du 8 mai 1945, 80090 Amiens

10 février : Centre Social et Culturel Etouvie -

Avenue de Picardie, 80000 Amiens

9 February: Jacques Tati Cultural Centre

10 February: Etouvie Social and Cultural Centre

03 22 92 19 32

amandine.faugeron@letasdesable-cpv.org

1  <http://letasdesable-cpv.org/>

9 février : 19h30

10 février : à 14h30 et 18h30

Entrée payante

9 February: 7.30pm

10 February: from 2.30pm to 6.30pm

Entrance fee

CONFÉRENCES / CONFERENCES

► 4 février 2017 : *Une histoire franco-allemande de la bataille du*

Chemin des Dames

Les événements militaires survenus au Chemin des Dames en 1917 sont souvent résumés à l'échec de l'offensive française du 16 avril 1917.

Franck Viltart, chargé de mission pour le centenaire de la Grande Guerre au Conseil départemental de l'Aisne y pose un autre regard. Il s'appuie sur des sources tant allemandes que françaises et remonte à l'année 1916 et à la mise en œuvre de l'opération « Alberich » pour comprendre le contexte et ses enjeux, procéder à l'écriture d'une histoire franco-allemande de la bataille du Chemin des Dames.

✠ 4 February 2017: *A Franco-*

German history of the battle of the

Chemin des Dames

Military events that took place on the Chemin des Dames in 1917 are often summarized by the failure of the French offensive of 16 April 1917. Franck Viltart, First World War Centenary Officer for the Aisne Departmental Council, takes a different viewpoint by focussing on both 1916 and Operation Alberich. With the help of both French and German resources, he looks at the events that took place before the battle of the Chemin des Dames. In french only.

Historial de la Grande Guerre

Historial, Museum of the Great War

Château de Péronne – Place André Audriot

80200 Péronne

Péronne Castle

03 22 83 14 18

1  www.historial.org

15h

Entrée libre, dans la limite des places disponibles

3pm

Free admission (in the limit of available places)

► 28 février 2017 : *Henri Manet, peintre de la reconstruction*

Dans le cadre des « Mardis des Archives », Marie Delassus retrace le portrait du peintre Henri Manet (1878-1964), à l'origine de nombreux décors des édifices nés de la première reconstruction en Picardie.

✠ 28 February 2017: *Henri Manet, painter of the reconstruction*

As part of the 'Tuesdays at the Archives', Marie Delassus retraces the life-history of

Cycle de conférences : Les Mardis des Archives

Une conférence par mois, sur un thème se rapportant à l'histoire du département, toutes périodes et toutes disciplines confondues

28 février 2017 : Marie DELASSUS, La contribution du peintre Henri Marret (1878-1964) au décor des édifices de la première reconstruction en Picardie

Puis, à venir ...

14 mars 2017 : Emmanuelle CROSNIER, Les permissionnaires pendant la Grande Guerre

4 Avril 2017 : Xavier BONIFACE, Les aumôniers pendant la Grande Guerre

Mai 2017 (date non définie) : Jacqueline BRASSART, L'abbaye de Corbie

Horaire : 18h30 (durée environ 1h30).

Gratuit. Sans réservation.

Attention ! nombre de places limité

Archives de la Somme

Programmation culturelle

Janvier - Février 2017



La programmation 2017 est centrée autour de la (re)découverte des Archives de la Somme, de l'histoire du département et de l'initiation ludique à la recherche historique...

Archives de la Somme: 61, rue Saint Fuscien. Amiens
Toutes nos actualités sont sur archives.somme.fr

Archives de la Somme: 61, rue Saint Fuscien. Amiens
Toutes nos actualités sont sur archives.somme.fr

Apéro-lectures : Vous reprendrez bien un peu d'archives ?

Nous vous proposons une rediffusion des lectures d'archives créées depuis 2008 sous la forme d'une soirée mensuelle. Le spectacle comprend une lecture théâtralisée de textes d'archives par la Compagnie Correspondances, un apéritif convivial et une rencontre avec archivistes et comédiens.

Attention ! Cette année, les Archives délocalisent ces soirées et vous invitent à les suivre dans leurs pérégrinations départementales (à l'Est, à l'Ouest, et ailleurs...)

Samedi 21 janvier 2017 : « Crimes et délits », à Amiens au Palais de Justice

Puis, à venir ...

11 février 2017 : « Tonsures et Robes de bure », à Abbeville

11 mars 2017 : « Aventures Aériennes », à Rue

1^{er} avril 2017 : « Demandez le Programme », à Vignacourt

13 mai 2017 : « A Table ! », Montdidier

17 juin 2017 : « Prochain arrêt, la Somme », à Froissy, gare du petit train de la Haute Somme.

Horaires : 18h30 (durée 1h30). Gratuit.

Attention, le nombre de places est limité.

Renseignements et Réservations au 03.60.03.49.50

(En)quête d'archives : un dimanche en famille aux Archives de la Somme

Cette animation est proposée un dimanche par mois. Elle permet de familiariser le grand public et le public familial aux archives et à la recherche historique sur un mode ludique. Dans un premier temps, vous profiterez d'une visite sonore des Archives de la Somme. Celle-ci vous fera passer dans les coulisses des Archives de manière originale. Faisant appel au seul sens de l'ouïe, vous serez plongés dans le noir à 18 mètres sous terre pour écouter les bruits de l'Histoire.

Vous participerez ensuite à une enquête parmi les documents d'archives permettant de découvrir l'un des trésors des Archives de la Somme. Un nouveau thème vous est présenté chaque mois.

Dimanche 29 janvier 2017 : enquête sur le thème de la Justice

Puis, à venir ...

19 février : Abbayes

19 mars : Aviation

23 avril : Spectacle vivant, cirque, cinéma, marionnettes

Horaires : Départ à 15h, pour 1h15 d'enquête !

Les Archives se réservent la possibilité d'ouvrir une seconde session à 15h30 si le nombre d'enquêteurs est important. Gratuit. Sans réservation.

(En)quête d'archives pour le jeune public

Cet atelier est proposé le mercredi, aux enfants à partir de 8 ans. Les enquêteurs en herbe résoudreont plusieurs énigmes tout au long de leur enquête, pour aboutir à la découverte d'un trésor d'archives... Atelier gratuit, sur réservation.

Prochaine Enquête le mercredi 1^{er} Février, à 14h30



Archives départementales

10, rue des Archives - 94000 Crèteil
Tél. : 01 45 13 80 50

archives.valdemarne.fr
archives.valdemarne.fr

Lundi : 13 h 30 - 17 h 30.
Mardi au vendredi : 9 h - 17 h 30.

Ouverture les samedis 25 février, 11 mars
et 22 avril : 9 h 30 - 16 h 30.

Fermeture les 15 et 26 mai.
Parking de la Brèche, gratuit 3 heures.

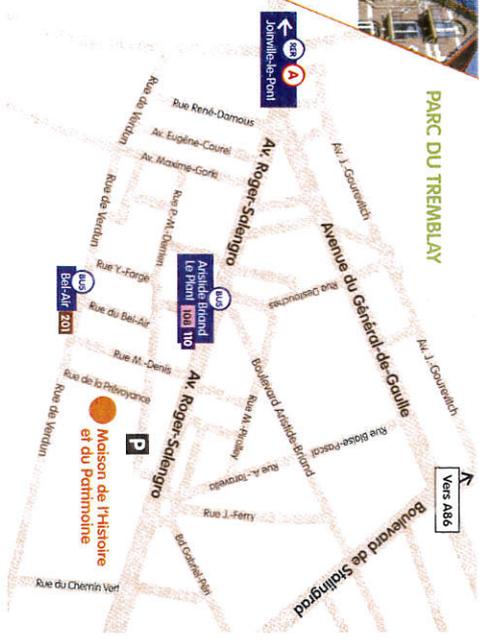
Stations cristalib et outloib.
Accès handicapés.

Maison de l'Histoire et du Patrimoine

15, rue de la Prévoyance
94450 Champigny-sur-Marne
Tél. : 01 41 79 27 90

archives.valdemarne.fr
archives.valdemarne.fr

Ouverture les mercredis
22 février, 22 mars, 19 avril,
10 mai et 14 juin :
9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h.



TARIFS ET RÉSERVATIONS

Entrée libre pour les expositions, les rencontres, les projections et les spectacles
(sauf pour la Nuit des musées et la Fête de la musique sur réservation auprès
des Archives - 01 45 13 80 50 - archives.valdemarne.fr)

• Ateliers et visites guidées des expositions gratuites :
sur réservation pour les groupes auprès des Archives - 01 45 13 80 50 - archives.valdemarne.fr
et pour les individuels sur www.tourisme.valdemarne.com

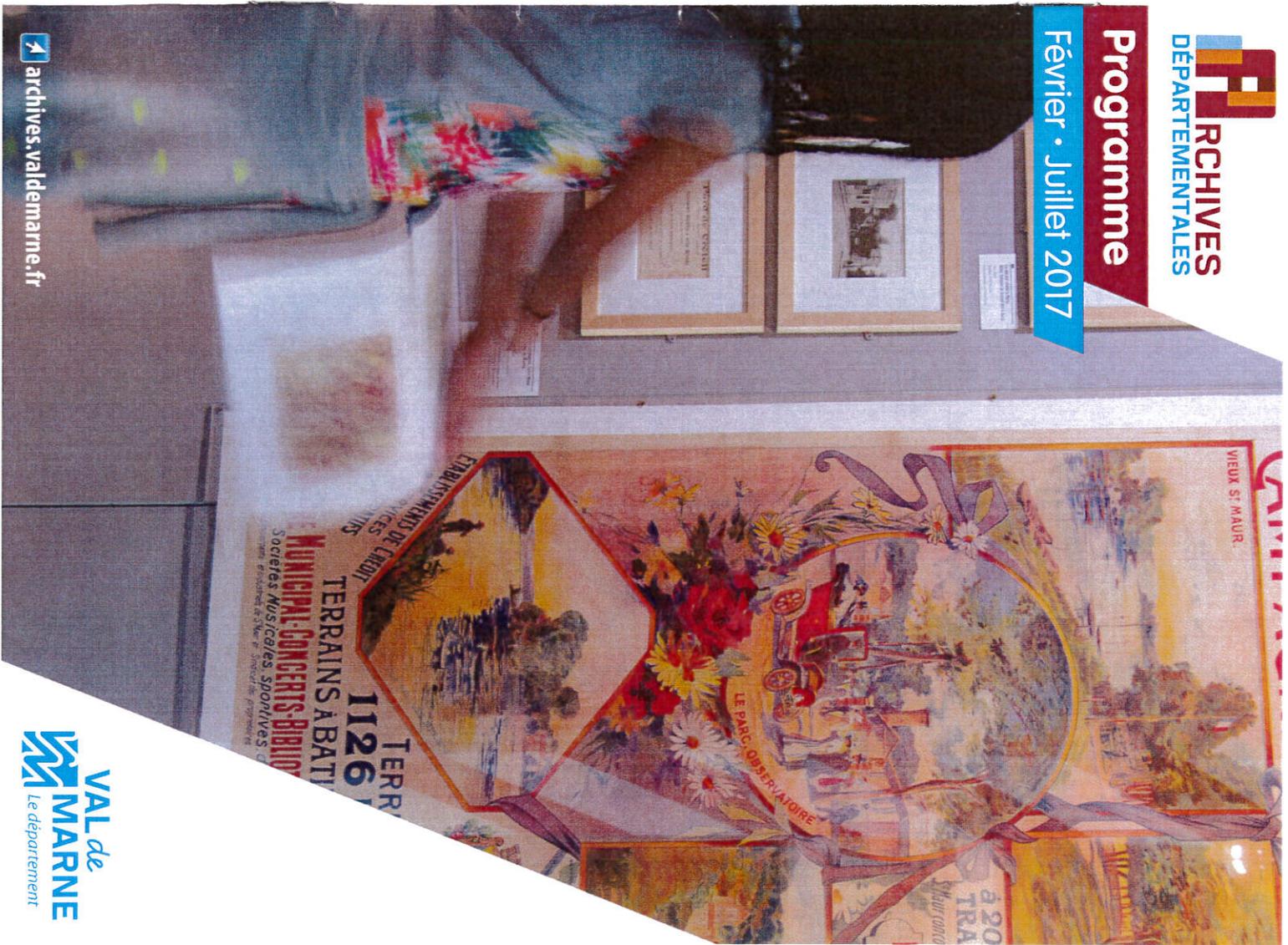
• Visites patrimoniales payantes :
sur réservation auprès de Clio 94 ou 01 45 90 14 42 ou sur www.tourisme.valdemarne.com

Conseil départemental du Val-de-Marne
Archives départementales



Programme

Février - Juillet 2017



archives.valdemarne.fr



Édité par le Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la communication/studio graphique - Photos : Alain Bachellier, Eric Legrand, Michael Lombroso, Archives départementales, DR - Imprimerie Grenier - Janvier 2017.



Petites et grandes histoires des transports

En écho à la poursuite des travaux du futur Grand Paris Express, les Archives départementales continuent d'explorer la question des transports avec l'exposition « Circulez ! ».

La Nuit des musées sera d'ailleurs l'occasion de parcourir l'exposition sous un angle très original grâce au collectif Bonheur intérieur Brut. La compagnie de théâtre déambulera parmi les œuvres lors d'un spectacle spécialement conçu pour l'occasion. En interaction avec le public, elle invitera chacun à se projeter dans des situations du quotidien (à vélo en sortant de l'usine, à l'arrêt dans un bus bondé). Le reste du semestre sera, comme toujours, ponctué par une programmation riche de découvertes et de rencontres.

Donner à la population des clés de compréhension de son environnement et des repères pour affronter les profondes mutations contemporaines, tel est le travail quotidien des Archives départementales qui vous invitent à ouvrir avec elles le chemin de notre histoire commune.

Christian Favier

Sénateur

Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

EXPOSITION 4

Circulez !

Transports et mobilité dans le Val-de-Marne du XVIII^e siècle à nos jours

EXPOSITION 8

Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne : de la conception à l'exploitation

ÉVÈNEMENTS

La Nuit des musées

La Fête de la musique

12

13

RENDEZ-VOUS

14

Rencontres

15

Visites patrimoniales

ACTIVITÉS

Scolaires

Formations enseignants

Ateliers adultes

Visites de groupes

16

17

18

19

RESSOURCES

20

Expositions itinérantes

20

Films de Transmobili-hist

21

Acquisition

22

Salle de lecture

22

Fonds

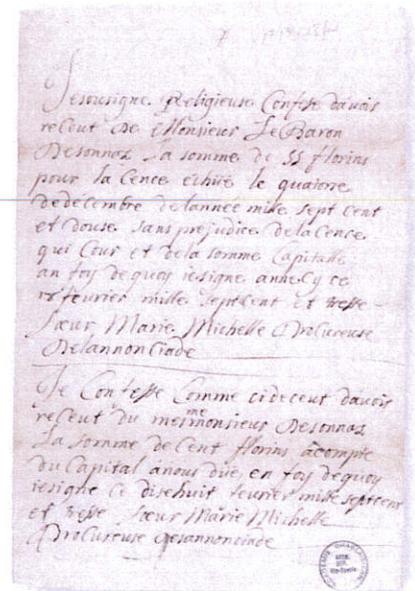
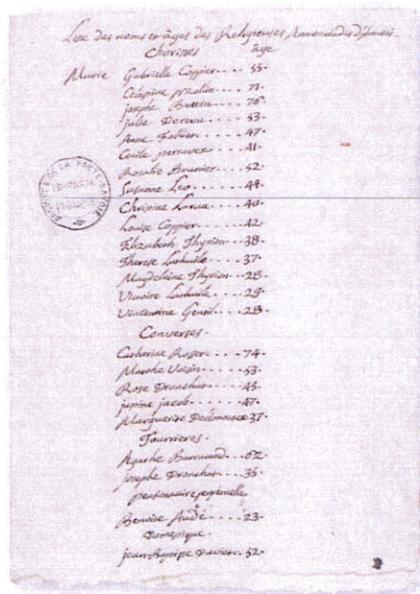
23 AGENDA

Le Département de la Haute-Savoie vous propose une conférence, organisée par les Archives départementales, à l'occasion de la parution du dernier volume de la collection *Annesci, des Amis du vieil Anney*

► « Chœur de femmes au cœur de la Savoie (XVII^e-XVIII^e siècles).
Les annonciades célestes entre clôture stricte et sociabilité urbaine »

Mardi 31 janvier 2017

Marie-Élisabeth Henneau, maîtresse de conférences, Université de Liège



Cette conférence aura lieu à 19h30 dans l'auditorium des Archives départementales.

Entrée libre

Réservation individuelle obligatoire au 04 50 33 20 80

Département de la Haute-Savoie

Pôle des Archives départementales de la Haute-Savoie

37^{bis}, avenue de la Plaine

74 000 ANNECY

tél / 04 50 33 20 80

courriel : archedep@hautesavoie.fr

www.archives.hautesavoie.fr



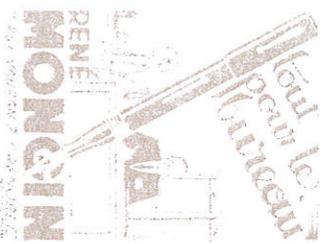
hautesavoie.fr

Chroniques

LETTRE D'INFORMATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

JANVIER 2017

d'Archives



NUMÉRO

26

Retrouver les dates de fonctionnement d'un commerce, d'un débit de boissons, d'un hôtel, en savoir plus sur ses propriétaires sont des questions qui nous sont fréquemment posées, dans le cadre le plus souvent de recherches d'histoire familiale.

Il n'est pas facile d'y répondre, car nous n'avons pratiquement pas d'archives privées produites par des commerçants. Du reste, jusqu'au début du XX^e siècle, les petits commerces ne génèrent que très peu d'archives et ce n'est qu'avec le développement de la fiscalité que les commerçants ont dû tenir une comptabilité détaillée. Le caractère souvent familial de l'activité, et les relations commerciales marquées par l'oralité n'étaient pas non plus des conditions propices à l'existence d'archives.

Dossier /
Les petites boutiques
Zoom sur le commerce en Isère
1800-1980 / Créer et gérer son entreprise / Régler le contentieux et les faillites / Défendre les intérêts professionnels / Quand l'État intervient / De l'épicerie parisiennne à Rallye : Genty-Cathard, une saga très grenobloise
Le Point sur ...
Il y a 700 ans : les Baronnie sont intégrées au Dauphiné

Dans et hors les murs...
Salaise-sur-Sanne / Protestants en Dauphiné / Le Siècle des Lesdiguières : en attendant 2017 / Le geste citoyen (suite)

Derniers instruments de recherche...
Le coin de la pré!
La trouvaille de l'archiviste...
Le jeu du chemin de fer

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
isère
LE DÉPARTEMENT

Pour faire sortir de l'ombre ces boutiques, magasins, échoppes, cafés et hôtels, souvent étroitement liés à des activités artisanales, il faut donc se tourner vers d'autres ressources, et mener un véritable travail d'enquête grâce aux archives produites par les différentes administrations ou juridictions qui interviennent dans la vie d'un commerce : ce nouveau dossier est donc un travail totalement inédit, qui explique à partir de cas concrets les pistes à explorer, en croisant les informations de diverses provenances. Avec un peu de patience, on obtient au final des renseignements beaucoup plus nombreux que ce qu'on pouvait espérer ! et l'on découvre au passage de nombreuses activités commerciales sombres dans l'oubli : boutiques de rouennerie, de tabletterie, échoppe de bourrelier, ateliers de consolette ou de layetier... les archives nous renseignent aussi sur l'évolution du commerce et la naissance de la grande distribution, par le biais des autorisations administratives, et des mouvements de contestation des années 1960-1970.

De multiples sujets de recherche en perspective, à l'heure de la mondialisation !

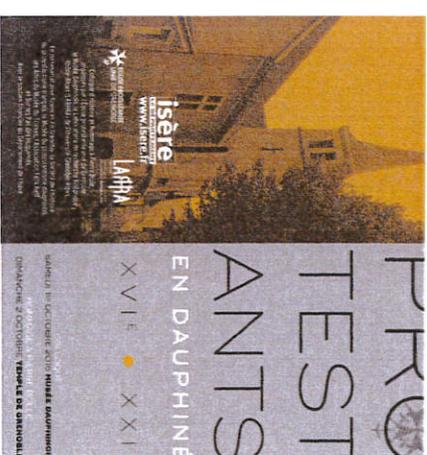
Bonne lecture et bonne année 2017 !

Helène Viallet, directrice

Salaise-sur-Sanne

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le grand « plan géométral de la dixmerie du prieuré de Salaise, dépendant du collège de Vienne (...) ensemble des fonds qui composent les domaines du même prieuré (...) ; levé par le frere Dausse, je-suite, en 1751, lavé et mis au net par le géomètre arpenteur des Eaux et Forest de Saint-Marcellin, [Peyret], dans le courant (...) de l'année suivante 1752 », acquis de la famille Lecouvey-Braille par la commune de Salaise en 2015, et restauré sous la direction et aux frais des Archives départementales en 2016, a été exposé pour la première fois dans le chœur de l'église du prieuré, pour le plus grand plaisir de près de 350 visiteurs.

Détailé – l'échelle est proche du 1:2500^e choisi plus tard pour les plans du cadastre napoléonien – ce grand plan (2,7 m x 1,6 m) figure avec soin cours d'eau et canaux, routes et chemins, terres labourables, prés, vignes et bois, enfin bâtiments de façon plus ou moins stylisée, à Salaise, Roussillon, le Péage de Roussillon et Saint-Maurice-l'Exil. Les parcelles sont numérotées, une abondante légende donne la liste des terres appartenant en propre au prieuré, les repères permettant leur bornage, les propriétaires des parcelles mitoyennes. Ce document fournit ainsi une image précise de la répartition des biens, de la toponymie et des patronymes salaisiens du XVIII^e siècle. Il a depuis regagné les magasins de conservation des Archives départementales (fonds communal déposé de Salaise-sur-Sanne, cote 4 E 727/1). Des clichés haute définition en permettent plus commodément l'étude.



Protestants en Dauphiné

À l'orée des 500 ans de la Réforme (publication des thèses de Luther en 1517), un colloque et un hommage à Pierre Bolle – historien du protestantisme dauphinois décédé en 2010 – se sont tenus à Grenoble les 1^{er} et 2 octobre 2016, à l'initiative de François Boulet, professeur agrégé et docteur en histoire au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, Olivier Cogne, directeur du Musée dauphinois, et Stéphane Gal, maître de conférences habilité à diriger les recherches à l'Université de Grenoble-Alpes. Les Archives départementales de l'Isère ne pouvaient mieux répondre à l'argument de cette journée qu'en se faisant l'écho du rôle actif qu'elles jouent, aujourd'hui même, dans l'identification et la mise à disposition des sources de l'histoire du protestantisme en Dauphiné. Aurélie Bouillot, archiviste chargée des archives communales, a ainsi présenté la genèse et les caractéristiques du *Guide des sources disponible en ligne* sur le site des Archives départementales de l'Isère. En se fondant sur un travail en cours, Éric Syssau, archiviste chargé des fonds anciens, a exposé la « nouveauté » qu'offre aujourd'hui encore, pour l'histoire des protestants dauphinois en particulier, une source aussi massive et aussi connue que le fonds du Parlement de Grenoble.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 28

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2
Option archives

SUJET 28 :

Les différents publics des Archives et leurs attentes.



AGENDA

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, SAUF MENTION

FÉVRIER

- P.18** **Vendredi 10** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.11** **Mercredi 22** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.18** **Vendredi 24** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.11** **Mercredi 22** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.18** **Vendredi 24** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.18** **Samedi 25**
9 h 30-10 h 45 / 11 h-12 h 15
Cours de paléographie
(6^e séance)

MARS

- P.11** **Mercredi 1^{er}** 15 h-17 h
Table ronde
Les cheminots val-de-marnais pendant la Seconde Guerre mondiale
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.7** **Mercredi 8** 15 h
Visite guidée de l'exposition
Circulez !
- P.18** **Vendredi 10** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.18** **Samedi 11**
9 h 30-10 h 45 / 11 h-12 h 15
Cours de paléographie
(7^e séance)
- P.15** 14 h 30-16 h 30
Visite : **une histoire des studios dans le Val-de-Marne**
Musée de Nogent-sur-Marne
- P.18** **Mardi 14** 18 h-20 h
Initiation au travail en archives
Faire sa généalogie

AVRIL

- P.18** **Vendredi 7** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.18** **Mardi 18** 18 h-20 h
Initiation au travail en archives
Écrire l'histoire d'un lieu
- P.11** **Mercredi 19** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.18** **Vendredi 21** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.18** **Samedi 22**
9 h 30-10 h 45 / 11 h-12 h 15
Cours de paléographie
(8^e séance)
- P.14** **Mercredi 26** 14 h 30-15 h 30
Rencontre : **Voyage au cœur du livre et de la création**
- P.15** **Samedi 29** 14 h 30-16 h 30
Visite : **l'église Saint-Julien Marolles-en-Brie**

MAL

- P.18** **Vendredi 5** 15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.11** **Mercredi 10** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.18** **Samedi 13**
9 h 30-10 h 45 / 11 h-12 h 15
Cours de paléographie
(9^e séance)
- P.7** **Mercredi 17** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Circulez !
- Vendredi 19**
15 h-17 h
Atelier de généalogie
- P.18** 18 h-21 h
Nuit des musées
Spectacle
Transportez-vous !
- P.18** **Samedi 10**
9 h 30-10 h 45 / 11 h-12 h 15
Cours de paléographie
(10^e séance)
- P.11** **Mercredi 14** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.18** **Mercredi 21** 15 h-17 h
Fête de la musique
Projection : **La bête humaine de Jean Renoir**
Maison de l'Histoire et du Patrimoine
- P.7** **Mercredi 28** 15 h-17 h
Visite guidée de l'exposition
Circulez !

Apéro-lectures : Vous reprendrez bien un peu

d'archives ?

Nous vous proposons une rediffusion des lectures d'archives créées depuis 2008 sous la forme d'une soirée mensuelle. Le spectacle comprend une lecture théâtralisée de textes d'archives par la Compagnie Correspondances, un apéritif convivial et une rencontre avec archivistes et comédiens.

Attention ! Cette année, les Archives délocalisent ces soirées et vous invitent à les suivre dans leurs pérégrinations départementales (à l'Est, à l'Ouest, et ailleurs...)

Samedi 21 janvier 2017 : « Crimes et délits », à Amiens au Palais de Justice

Puis, à venir ...

11 février 2017 : « Tonsures et Robes de bure », à Abbeville

11 mars 2017 : « Aventures Aériennes », à Rue

1^{er} avril 2017 : « Demandez le Programme », à Vignacourt

13 mai 2017 : « A Table ! », Montdidier

17 juin 2017 : « Prochain arrêt, la Somme », à Froissy, gare du petit train de la Haute Somme.

Horaire : 18h30 (durée 1h30). Gratuit.

Attention, le nombre de places est limité.

Renseignements et Réservations au 03.60.03.49.50

Archives de la Somme. 61, rue Saint Fuscien. Amiens
Toutes nos actualités sont sur archives.somme.fr

(En)quête d'archives : un dimanche en famille aux Archives de la Somme

Cette animation est proposée un dimanche par mois. Elle permet de familiariser le grand public et le public familial aux archives et à la recherche historique sur un mode ludique. Dans un premier temps, vous profiterez d'une visite sonore des Archives de la Somme. Celle-ci vous fera passer dans les coulisses des Archives de manière originale. Faisant appel au seul sens de l'ouïe, vous serez plongés dans le noir à 18 mètres sous terre pour écouter les bruits de l'Histoire.

Vous participerez ensuite à une enquête parmi les documents d'archives permettant de découvrir l'un des trésors des Archives de la Somme. Un nouveau thème vous est présenté chaque mois.

**Dimanche 29 janvier 2017 : enquête sur
le thème de la Justice**

Puis, à venir ...

19 février : Abbayes

19 mars : Aviation

23 avril : Spectacle vivant, cirque, cinéma, marionnettes

Horaires : Départ à 15h, pour 1h15 d'enquête !

Les Archives se réservent la possibilité d'ouvrir une seconde session à 15h30 si le nombre d'enquêteurs est important. Gratuit. Sans réservation.

(En)quête d'archives pour le jeune public

Cet atelier est proposé le mercredi, aux enfants à partir de 8 ans. Les enquêteurs en herbe résoudront plusieurs énigmes tout au long de leur enquête, pour aboutir à la découverte d'un trésor d'archives... Atelier gratuit, sur réservation.

Prochaine Enquête le mercredi 1^{er} Février, à 14h30

Archives de la Somme. 61, rue Saint Fuscien. Amiens
Toutes nos actualités sont sur archives.somme.fr

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 29

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2
Option archives

SUJET 29 :

Les services éducatifs dans les services d'Archives.

III. ANNEXE 3

Circulaire incitant à la création de services éducatifs dans les archives départementales (5 novembre 1951)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Paris, le 5 novembre 1951

LE DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE,
à MONSIEUR L'ARCHIVISTE EN CHEF DU DÉPARTEMENT.

Objet : Service éducatif.

Un service éducatif fonctionne aux Archives nationales depuis deux ans. Il a pour objet de mettre les élèves des différents ordres d'enseignement en contact direct avec les documents d'histoire, au moyen de visites commentées du Musée de l'Histoire de France. Ce service, répondant exactement aux préoccupations de l'enseignement moderne et des classes nouvelles, a obtenu un succès complet : son personnel, placé sous la direction d'un archiviste aux Archives nationales est composé uniquement de membres de l'enseignement mis à ma disposition.

Les relations ainsi établies avec l'Enseignement et dont l'importance ne vous échappera pas, ne doivent pas être limitées à Paris et aux Archives nationales. J'ai pensé qu'un certain nombre de départements, dont le vôtre, pouvaient tenter cette expérience.

Les collections de votre dépôt renferment des documents susceptibles d'illustrer de façon vivante l'histoire de votre région.

Or, les établissements d'enseignement du département les ignorent peut-être, faute de liaison avec les archives. Cette liaison est à créer par le moyen d'un service éducatif répondant au même but que celui des Archives nationales : il devrait fonctionner dans les mêmes conditions c'est-à-dire sous votre autorité, être confié à un instituteur.

À cet effet, il vous appartient d'obtenir de M. le Préfet l'envoi d'une lettre au Ministre de l'Intérieur pour que celui-ci demande à son collègue de l'Éducation nationale (Direction de l'Enseignement du 1^{er} Degré) la mise à votre disposition du fonctionnaire nécessaire.

Si vous pouviez désigner nommément un instituteur qualifié, après vous être mis d'accord avec l'Inspecteur d'Académie, cela faciliterait beaucoup la mise à disposition dont il s'agit.

Il est essentiel de bien spécifier qu'il s'agit d'une « mise à la disposition » et non d'un détachement.

La mise à la disposition suppose en effet le paiement de l'intéressé par la Direction du 1^{er} degré tandis que le détachement exigerait la rétribution de ce fonctionnaire par ma Direction, ce qui n'est pas possible.

Dans toutes les démarches ou notes que vous ferez à ce sujet, vous voudrez bien insister sur le fait qu'il s'agit d'une tâche d'enseignement.

Je vous serais obligé d'étudier de près cette question et de me rendre compte des possibilités de création d'un tel service dans votre département.

Dans ce cas je ferais en sorte de suivre votre demande de personnel au Ministère de l'Intérieur et à celui de l'Éducation nationale.

LE DIRECTEUR DES ARCHIVES DE FRANCE,
Charles BRAIBANT.

IV. ANNEXE 4

Circulaire sur les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles (30 mars 2010)

Activités éducatives

Missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles

(Circulaire n° 2010-040 du 30 mars 2010, publiée au *Bulletin officiel* n° 15 du 15 avril 2010 de l'Éducation nationale)

Dans nombre d'institutions culturelles et scientifiques (monuments, musées, théâtres, bibliothèques, services d'archives, muséums, etc.), des services éducatifs ont été mis en place dans le but de développer l'accueil, l'information et la sensibilisation des publics scolaires (élèves et professeurs) à toutes les formes de patrimoine, d'art et de culture, y compris dans leur dimension scientifique et technologique.

Dans une démarche contractuelle, les services éducatifs associent des personnels de l'État, des collectivités territoriales, le secteur associatif ou tout autre partenaire culturel local.

Le lien privilégié entre le monde de l'éducation et celui de la culture se trouve réaffirmé par la possibilité désormais offerte aux enseignants d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux grâce au pass éducation, ainsi que par la mise en place d'un « référent culture » dans chaque lycée (circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010 publiée au *Bulletin officiel spécial* n° 1 du 4 février 2010). Ce lien s'avère essentiel dans un contexte marqué par le renouvellement des programmes d'enseignement du primaire, du collège, des séries technologiques du lycée et du baccalauréat professionnel. Il s'inscrit en cohérence avec la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, décrite dans la circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008. Il prend enfin tout son sens avec l'introduction du nouvel enseignement d'histoire des arts dans l'enseignement primaire et secondaire, prévue par l'arrêté du 11 juillet 2008, publié au *Journal officiel* du 27 juillet 2008 (B.O.E.N. n° 32 du 28 août 2008).

Dans ce cadre, les personnels enseignants en mission auprès des services éducatifs accompagnent les professeurs dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et jouent un rôle essentiel dans le développement de l'éducation artistique et culturelle. En outre, ils contribuent, par l'apport d'une réflexion d'ordre pédagogique, à l'enrichissement du projet éducatif de l'institution culturelle auprès de laquelle ils exercent leur mission.

La présente circulaire rappelle et précise la nature de la mission des personnels enseignants exerçant au sein des services éducatifs ainsi que les modalités de leur recrutement et de leur évaluation.

1 - La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles

La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles se décline selon quatre orientations principales :

1. Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves. Les personnels enseignants utilisent pour cela les sites internet académiques (délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, sites disciplinaires des inspections académiques), ou interviennent directement auprès des établissements.
2. Concevoir et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif. Cette orientation repose sur :
 - le conseil aux enseignants ;
 - une contribution à la préparation de l'accueil des élèves ;
 - l'accompagnement des dispositifs du programme d'éducation artistique et culturelle (classes à PAC, ateliers artistiques, ateliers scientifiques et techniques, projets d'actions globalisés, etc.).
3. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.
4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

2 - Recrutement et évaluation des personnels enseignants au sein des services éducatifs

Le recrutement des personnels enseignants dans les services éducatifs fait l'objet d'un appel à candidatures.

Ils sont nommés par le recteur d'académie sur proposition d'une commission de recrutement. Pour les personnels du premier degré, cette commission comprend le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN), et le responsable de l'institution culturelle. Pour les personnels du second degré, elle est composée du DAAC, d'un ou plusieurs représentant(s) des corps d'inspection disciplinaires (IA-IPR, IEN ET/EG) et du responsable de l'institution culturelle.

Les personnels enseignants retenus reçoivent une lettre de mission signée du recteur d'académie dans laquelle se trouvent spécifiés la nature, la durée et les objectifs de cette mission. Elle est transmise au responsable de la structure d'accueil du service éducatif.

Dans le cadre de leur mission au sein de ces services, les personnels enseignants sont placés

sous l'autorité du responsable de l'institution culturelle concernée et sous la responsabilité administrative du DAAC. La responsabilité pédagogique incombe aux corps d'inspection pédagogique.

Les activités conduites par le professeur exerçant sa mission auprès du service éducatif doivent être évaluées et prises en compte dans le cadre de son parcours professionnel.

- Le professeur établit un bilan annuel de son activité. Ce document met en perspective l'ensemble des actions conduites au sein du service éducatif et leur portée au regard du contexte scolaire et culturel local. Visé par le responsable de l'institution culturelle, il est transmis au recteur d'académie.

- Pendant la durée de la mission, il est recommandé que le DAAC ou son représentant, obligatoirement associé à l'inspecteur habituellement responsable de l'évaluation pédagogique de l'enseignant (IEN-CCPD, IA-IPR, IEN ET/EG), s'entretienne avec lui dans le cadre de ses activités au sein du service éducatif. À l'issue de cette rencontre, un rapport est adressé au responsable de l'institution culturelle. Ce document permet de nourrir l'évaluation des corps d'inspection tout en fondant la décision du recteur d'académie de reconduire ou non la mission du professeur.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer



ardèche
LE DEPARTEMENT



ARCHIVES DÉ

Archives pratiques

Consulter les archives
numérisées

Rechercher dans les fonds et la
bibliothèque

Espace découverte

Accueil > Espace éducatif > Ateliers pédagogiques

Ateliers pédagogiques

Les ateliers pédagogiques, conçus par le professeur relais de l'Education nationale, viennent enrichir des thématiques étudiées dans les progra

L'animation est assurée soit par le professeur relais, soit par les médiateurs des Archives départementales. Les élèves sont accueillis aux Archi

Les déplacements peuvent être subventionnés par le Conseil général de l'Ardèche dans le cadre des sorties patrimoine

Les ateliers

A l'école primaire d'autrefois (cycles 2, 3 et collège)

Les métiers d'autrefois en Ardèche (cycles 2, 3 et collège)

L'homme qui se déplace : moyens de transport d'autrefois (cycles 2, 3 et collège)

Le pont dans tous ses états (cycle 3 et 5ème des collèges)

A table !!! (cycle 3 et collège)

La médecine traditionnelle entre croyances et sciences (cycle 3)

Contes et légendes en Ardèche (cycle 3, 6ème des collèges)

"Loup y es tu ?" (cycle 3 et collège)

"Il faut supprimer l'édit de Nantes" (cycle 3 et 4ème des collèges)

"L'Empire c'est la guerre" (4ème des collèges et 2nd des lycées)

Peyrebeille : l'*auberge rouge* (collèges et lycées)

Privas à travers les âges : évolution d'un paysage (cycle 3 et 6ème des collèges)

La Grande Guerre, 1914-1918 (cycle 3)

Affiches de la Grande Guerre (cycle 3) *

Instantanés de la Première Guerre mondiale (3ème des collèges, 1ère des lycées)

La guerre au village (3ème des collèges, 1ère des lycées)

La Shoah en Ardèche : de Privas à Auschwitz, le 26 août 1942 (3ème des collèges, 1ère des lycées séries générales, terminales des lycées sé

Regards historiques sur la mémoire de la Shoah (3ème des collèges, 1ère des lycées séries générales, terminales des lycées)

La propagande du régime de Vichy (3ème des collèges, 1ère des lycées séries générales)

Regards historiques sur les traces du génocide juif et du génocide tzigane (3ème des collèges, 1ère des lycées séries générales, terminales de

Les traces des représentations des conflits mondiaux (3ème des collèges, 1ère des lycées séries générales, terminales des lycées)

* nouveauté 2016-2017

Comment participer

Le formulaire d'inscription à un atelier pédagogique

Le formulaire de demande de prêt de la mallette pédagogique sur les ponts

Voir aussi

Les ateliers découverte et les jeux



Accueil > Offre pédagogique

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Accueil des étudiants
- Ateliers pédagogiques
- Ateliers individuels/familles
- Autour des expositions
- Publics spécifiques
- Parcours inter-musées
- Formation enseignants
- Ressources pédagogiques

Offre pédagogique des Archives nationales

L'offre pédagogique des Archives nationales

Agencement

L'offre pédagogique des Archives nationales par Archives.nationales.fr

Le service éducatif en chiffres

- 11 534 élèves reçus sur les deux sites en 2015
- 849 professeurs du primaire et du secondaire reçus dans le cadre de la formation initiale et continue
- 642 personnes reçus dans le cadre des actions spécifiques du champ social

Le service éducatif des Archives nationales propose, avec plus de cinquante visites et ateliers pédagogiques, une découverte des différentes périodes historiques fondée sur l'étude de documents originaux. Cette offre pédagogique se déploie sur 2 sites et épouse la répartition des fonds conservés :

- sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, les activités sont conçues autour des fonds d'archives publics postérieurs à 1790 et les archives d'origine privée.
- sur le site de Paris, le service éducatif propose des ateliers en lien avec les fonds d'archives de l'Ancien Régime ;

Des ateliers pour tous les publics scolaires et étudiants

Toutes les activités suivent une démarche identique, quel que soit le thème choisi. Au cours d'une visite des Archives nationales, à Paris ou à Pierrefitte-sur-Seine, les élèves sont d'abord sensibilisés aux documents du patrimoine national écrit et aux différentes fonctions qu'assure l'institution (collecte, conservation, communication et valorisation des documents). En salle d'atelier ou d'exposition, ils approfondissent ensuite leurs connaissances et leurs savoir-faire sur le thème choisi. Selon les activités, la classe réinvestit enfin ces compétences dans une production artistique, une réalisation technique ou une synthèse orale.

Un temps est consacré pendant chaque atelier à la découverte de documents originaux sous vitrine ou dans les espaces d'exposition temporaire.

Un accueil adapté aux besoins des enseignants

Le service éducatif des Archives nationales est aux côtés des enseignants pour la validation des compétences du socle commun.

Il accompagne les professeurs des différentes disciplines (histoire, lettres, sciences, langues vivantes, arts) dans leurs projets pédagogiques. Il ajuste ses activités au niveau et à la progression des classes, en lien avec les programmes de l'Education nationale.

Plusieurs visites et activités sont en particulier adaptées à l'éducation artistique et culturelle (EAC) et aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Des espaces multimédia destinés aux publics scolaires permettent d'introduire les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans les activités. Certaines compétences du brevet informatique et Internet (b2i) peuvent ainsi être validées au cours d'ateliers spécifiques.

Informations pratiques

Le service éducatif dispose d'un service de réservation, d'une permanence téléphonique et d'une adresse postale communs aux deux sites :

Site de Pierrefitte

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine

À 50m de la station terminus Saint-Denis - Université (métro ligne 13)

